

# Montpellier

## Notre Ville

N°196  
JUN 1996

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



Montpellier, capitale du Languedoc-Roussillon accueille avec sa région, du 10 au 27 juin 1998

l'Evènement le plus médiatisé du siècle :

la coupe du Monde de foot, avec ses

22 équipes différentes,

2000 journalistes, 500 télés

du monde entier, des

dizaines de milliers de

supporters et de touristes.

Fabuleuse aubaine pour

les hôtels, les restaurants,

les commerces,

les entreprises

et tout simplement

les amoureux

du ballon rond,

particulièrement

notre merveilleuse

jeunesse !



© 1995 ISL TM

**VIVE FRANCE 98, VIVE LE FOOT  
ET LA COUPE DU MONDE A MONTPELLIER**

# Flash back

6 mai

Exposition photographique sur la captivité et le retour des prisonniers de la seconde guerre mondiale. Autour de Georges FRÈCHE, d'Yvan VELAY, et de Michel GUIBAL conseiller municipal délégué aux relations avec les associations des anciens combattants, Paul ARTUS, André CLAVEL et Louis BONNET, les organisateurs de l'exposition, membres de l'association départementale des prisonniers de guerre et de l'union des amicales des camps, et MM Roger AUTHIER Président de l'UFAC (Union Française des Anciens Combattants) et Gérard BELLOC Président des ACEP-CATM (Anciens combattants Prisonniers de guerre - Combattants, Algérie, Tunisie, Maroc)



26 Mai  
Grand succès populaire du "1er Concours National de Coiffure" organisé par les créateurs des arts de la coiffure française (C.A.C.F.). De gauche à droite Michel TRICART Président de France Compétition, Roger PIOGET Président inter-région-sud, Bernard Michel, adjoint au Maire, délégué aux Affaires Commerciales, Yves LACRUZ Président départemental du C.A.C.F., Jean Louis LIAMAS Président régional du C.A.C.F., Laurent ALLEGRIINI Président inter-région Sud et Patrick PUTEGNAT Président National du C.A.C.F.



Bernard Michel, Maire adjoint délégué aux affaires Commerciales et Francis HUGUET conseiller de District avec la lauréate Karine BIOSCA



À l'occasion de la célébration du 4<sup>e</sup> centenaire de la faculté-libre de théologie protestante de MONTPELLIER, quatre professeurs d'Allemagne, de Suisse et des Etats-Unis ont été faits Docteur Honoris Causa.  
De gauche à droite : Gérard DELTEIL Doyen honoraire de la Faculté de Théologie Protestante, président du comité d'honneur du 4<sup>e</sup>me centenaire.  
Le professeur Christophe BURCHARD de HEIDELBERG, le Professeur John M. MULDER de Louisville (USA), Georges FRÈCHE, Maire de Montpellier et professeur à la faculté de droit et de sciences économiques de MONTPELLIER.  
Le Professeur Louis B. WEEK de Richmond (USA) et Hubert BOST, doyen de la faculté de théologie protestante de Montpellier.

## VIVE FRANCE 1998 DE FOOTBALL

Une fête pour tous les Montpelliérains

La fête sera partout dans la rue en ce mois de Juin 1998 à Montpellier et dans tout le Languedoc-Roussillon. M. Jean-Paul Montanari, Directeur du Festival International Montpellier-Danse, a été désigné par la Ville pour coordonner les événements sportifs et culturels de ce mois faste.

Enfin, il faudra profiter de la présence de ces milliers de journalistes et de télévisions pour faire la promotion de Montpellier, de Nîmes, de Narbonne, de Perpignan, de Béziers, de Sète, d'Alès, de Carcassonne, de Mende, en un mot de toute la région. Avec les offices de tourisme des Villes ou des SI-VOM, il faudra organiser des visites en car des hauts lieux touristiques de notre région. A Montpellier, une oenothèque sur le thème "Carte blanche à M. Aouste", l'un des dix grands oenologues français, originaire de Montpellier, permettra dans un lieu de prestige, pendant toute la durée des événements, de faire, d'abord auprès des journalistes, ensuite auprès des visiteurs, la promotion des vins de qualité du Languedoc-Roussillon, pour transformer l'essai marqué par nos viticulteurs qui, depuis vingt ans, ont définitivement gagné la bataille de la qualité.

Le timbre spécial édité à Montpellier portera notre nom à travers La Poste dans le monde entier. Ce timbre, dont le "premier jour" a été le Samedi 1er Juin à Montpellier, représente un joueur qui marque de la tête. Montpellier La Surdouée agit toujours avec sa tête, même au football. ! J'en ai remercié M. Platini. Et ce n'est pas un mince symbole que Laurent Blanc, notre "Lolo" montpelliérain, fleuron de notre centre de formation, aujourd'hui Auxerrois, ait marqué le même jour de la tête le seul but de la rencontre France-Allemagne, assurant par là-même la première victoire de la France en Allemagne depuis 42 ans.

France 98 en Juin, ce sera la fête.

Georges Frèche  
Maire de Montpellier  
Co-Président du Comité d'Organisation  
Montpellier Languedoc-Roussillon  
de la Coupe du Monde 1998



PARTENAIRE de la populaire course du Midi-Libre la ville de Montpellier présente la maquette du futur stade de la MOSSON qui accueillera LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL EN JUIN 1998



MONTPELLIER capitale régionale partage avec sa région son amour du sport. Partenaire de la course du Midi-Libre, grand classique de la petite reine, notre ville a présenté la maquette du futur stade de la MOSSON qui accueillera la coupe du monde de football en juin 1998. Un événement fantastique, aux retombées médiatiques et économiques considérables, auquel naturellement toute la région LANGUEDOC-ROUSSILLON doit être intimement associée.

Lors d'un passage à PEYRIAC-MINERVOIS, Philippe COSTES (à gauche sur la photo), Président de la cave coopérative et du syndicat du cru Minervois a présenté les vins du MINERVOIS à Christian BOURQUIN, conseiller général des Pyrénées Orientales, Georges FRÈCHE maire de Montpellier et Raymond COURRIÈRE Sénateur et Président du conseil général de l'Aude.



Mr SARDA, maire d'ESTAGEL et Georges FRÈCHE devant la statue de l'illustre Catalan, enfant du pays : Francis ARAGO. Ce savant et homme politique mit fin à l'esclavage en 1848. MONTPELLIER lui a rendu hommage en donnant son nom à la station de clarification du Lez.



Pierre TOURNIER maire et conseiller général de LEZIGNAN CORBIÈRES et Georges FRÈCHE devant la maquette du futur stade de la MOSSON qui pourrait accueillir à chaque match 35000 spectateurs lors de la coupe du monde de football en juin 1998.



Roger BÈNE administrateur et organisateur de la course du Midi-Libre avec Georges FRÈCHE et Christian Bourquin maire de MILLAS

La France a décroché le plus important événement médiatique du siècle écoulé. Des projections validées par la dernière manifestation aux U.S.A. permettent d'affirmer qu'environ 36 milliards d'êtres humains verront sur leur télévision 6 matchs de la Coupe du Monde chacun. En effet, notre planète compte 6 milliards d'habitants. Donc, chaque être humain, de la Laponie à la Tasmanie, de l'île de Pâques aux Kouriles, des Marquises au Spitzberg, verra 6 matchs de la Coupe du Monde.

36 milliards de téléspectateurs

Ce n'est que dans 100 ans au mieux que la Coupe du Monde de Football pourra revenir en France. Il était essentiel que Montpellier participe à cette fête de toute la France du football, de toute la France tout court et des amoureux de ce beau sport dans le monde. C'est l'honneur de notre ville d'avoir eu l'intuition de poser sa candidature il y a maintenant 5 ans. Montpellier a été retenue, à côté du stade de France à Saint-Denis, avec neuf autres grandes villes françaises qui partageront cet honneur : Marseille, Toulouse, Bordeaux, Lyon, St-Etienne, Nantes, Lens, Lille, etc. Montpellier disposera donc d'un spot gratuit d'une minute diffusé sur le réseau mondial de télé pour présenter ses capacités économiques, sa richesse culturelle, sa force estudiantine.

La ville aura 6 matchs, dont un huitième de finale entre les 10 et 27 Juin. Elle aura l'honneur d'être la seule ville, avec le stade de France à St-Denis, à avoir un match le jour de l'ouverture, ce qui lui assurera une répercussion télévisée à l'échelle mondiale.

Grâce à ces 6 matchs, Montpellier recevra 12 équipes différentes sur les 32 engagées, ce qui permettra, compte tenu du tirage au sort, la venue dans notre cité de dizaines de milliers de touristes et de spectateurs, exactement : 12 x 35 500, soit entre 300 000 et 400 000 personnes, compte non tenu des Montpelliérains. Après la belle répétition des Jeux Méditerranéens, la Coupe du Monde c'est 100 fois plus. Mis à part les joies du spectacle, ce sont les hôteliers, les restaurateurs, les marchands de souvenirs, les commerçants de toutes nos villes du Languedoc-Roussillon, et particulièrement de Montpellier, qui profiteront de cette manne financière. Les hôtels devraient être remplis de Perpignan à Nîmes, de Mende à Narbonne.

Une manne financière

Montpellier accueillera, en ce mois de fête de Juin 1998, 1 500 à 2 000 journalistes internationaux et près de 500 télévisions de tous les pays du monde. L'organisation appartiendra à un Comité National co-présidé par MM. Sastre et Platini, seul responsable national avec la FIFA.

Dans chaque ville, il existe un comité d'organisation local. Le Comité de Montpellier Languedoc-Roussillon sera co-présidé par M. Gaubert, Président du District Languedoc-Roussillon de Football, et moi-même. Le Comité National sera représenté sur place par un Directeur de Site : M. Christian Fina. Le Comité d'Organisation de Montpellier aura son siège dans les locaux du Corum, sur l'Esplanade, et sa vitrine au Pavillon de l'Hôtel de Ville (ancien Mess des Officiers), sur la Comédie. Le groupe Midi Libre (Midi Libre, L'Indépendant, Centre Presse), qui sera l'un des partenaires privilégiés avec La Poste, le Crédit Agricole, etc., de cette organisation, installera lui aussi une vitrine permanente, en face, à l'ancienne Banque Bordelaise.

La fête sera ouverte à tous. Que soient remerciés MM. Sastre et Platini et le Comité National d'Organisation qui ont souhaité que tous, quels que soient leurs revenus, et surtout les jeunes, puissent participer au spectacle. Près d'un tiers des places seront réservées au spectateurs locaux et régionaux avec des prix très abordables et des abonnements. Il faut s'en préoccuper dès maintenant, car peut-être qu'à l'automne 1996 tout sera bouclé.

La mise en place du Comité d'Organisation de Montpellier en présence des responsables nationaux aura lieu le Mardi 18 Juin 1996 à 11 heures. Il est donc trop tôt pour annoncer le détail de l'organisation, l'appel aux volontaires, etc. Tout ceci viendra en son temps. Mais il faut que tous les clubs du football du Languedoc-Roussillon, toutes les villes et les villages qui le décideront, tous les jeunes, tous les licenciés, tous les bénévoles soient associés à cette fête.

## CIE EL BAAL

Nouvelle représentation du Conte Musical "La Chocolaterie" par la Cie El Baal, le mercredi 12 juin - 15h à la Maison Pour Tous André Chamson (rue Gustave Eiffel, quartier de la Martelle)  
Info : 67 75 10 55

## PLANETE CABLE

Près de 860 enfants des écoles de la Ville de Montpellier assisteront du 11 au 20 juin, à la diffusion de deux épisodes d'un documentaire sur les indiens produit et présenté par Kevin Costner. "500 nations", présenté à la salle Jean Vigo de la Médiathèque F. Fellini, grâce à France Télécom Cable, permettra de retracer l'épopée indienne sur le sol américain, depuis Christophe Colomb jusqu'à l'aventure amoureuse de Pocahontas.

## MAISON POUR TOUS ALBERT DUBOUT EN FÊTE

Le 21 juin, à partir de 17h30, la Maison Pour Tous Albert Dubout organise une fête autour de différents artistes : musiciens, jongleurs, percussionnistes et exposition des travaux des adhérents. Entrée libre.  
Info : MPT Albert Dubout  
Tél : 67 72 63 31

## 15-16 JUIN : JOURS DU NEZ ROUGE

L'Association pour la Fondation de Recherche Génétique pour les maladies orphelines lance une opération "Nez Rouge" : une semaine d'information et de collecte de fonds basée sur l'image et la vente de nez rouges de clowns, pour contituer le capital de la Fondation, soutenir la recherche et apporter une aide aux malades. Le réseau Avenir s'associe à cette opération en offrant 2000 panneaux d'affichage sur Paris et toutes les grandes villes de France.  
Renseignements : Comité National : (1) 40 46 75 06  
Poste : 8536  
Pour faire un don : CCP 1013 G Paris ou par chèque bancaire à : A.F.R.G. 74 rue d'Hauteville 75010 Paris

## Personnes âgées dépendantes : le désengagement de l'Etat

Pour accueillir les personnes âgées dépendantes dans les maisons de retraite, l'Etat autorise la création de lits de cure médicale mais ne donne pas les crédits de fonctionnement nécessaires.

Les résidences-foyers sont confrontées de plus en plus aux problèmes posés par le grand âge des résidents. En effet, tandis que les résidents entrés en logement-foyer vieillissent peu à peu, et sont dans une situation de dépendance accrue, les nouvelles demandes n'émanent plus que de personnes âgées de plus de 80 ans.

Les structures d'hébergement doivent ainsi faire face à des besoins de plus en plus grands et pressants. Une solution existe : la création de "lits de cure" dans les établissements. Une formule qui permet d'accueillir des personnes semi-valides auxquelles il est nécessaire de prodiguer des soins d'accompagnement quotidiens dispensés par un personnel paramédical attaché à l'établissement. Ces lits de cure médicale sont en principe financés par la DDASS au moyen d'une enveloppe couvrant l'encadrement médical nécessaire, la DDASS fixant un forfait journalier de cure médicale. Or, l'autorisation a été donnée de créer des lits (2421 au 1er janvier 1996 dans le département) mais les crédits indispensables à leur fonctionnement n'ont pas suivi (1918 lits seulement

financés). Ainsi, 576 lits ne sont pas financés. Les structures d'hébergement sont donc dans l'obligation de faire appel au secteur libéral afin que les soins infirmiers soient assurés. Une solution qui présente deux inconvénients majeurs :

- d'une part le coût global est bien supérieur à ce que serait le forfait alloué par la DDASS. Le surcoût supporté par les caisses de Sécurité Sociale atteint pour l'Hérault au moins 5 millions de francs.

- d'autre part, les interventions des libéraux en établissements sont réduites et groupées, laissant de longues plages sans présence paramédicale. Dans le forfait en revanche, la présence médicale est assurée 24 heures sur 24. Cela garantit un meilleur suivi et une plus grande sécurité pour les personnes âgées hébergées, notamment dans les cas de plus en plus fréquents des troubles liés à la désorientation tels que la maladie d'Alzheimer. Pour dénoncer ce désengagement de l'Etat et réclamer des crédits, j'ai conduit une délégation de maires et présidents de CCAS du département en Préfecture le 1er mars dernier. Hélas, l'avenir s'annonce très

sombre, aucune amélioration ne devant intervenir.

André Vézinhel Sénateur, Président du CCAS



## SÉCURITÉ

## Le Maire et le Conseil Municipal restent vigilants

Depuis plusieurs années, la Ville de Montpellier et son Maire se battent auprès des divers gouvernements de droite comme de gauche pour souligner l'insuffisance des effectifs de police à Montpellier ainsi que la vétusté des locaux aussi bien les bâtiments préfabriqués des C.R.S. que les locaux de l'hôtel Clémenceau qui ont d'ailleurs dû être abandonnés pour une installation "provisoire" dans l'ancienne Maternité, avenue du Pr Grasset.

En matière d'effectifs, un premier succès a été obtenu auprès de M. Paul Quilès, Ministre de l'Intérieur en février 1993 avec l'arrivée de 87 policiers nouveaux à Montpellier. Or, disons-nous, il en manque 300. Un nouveau pas vient d'être franchi : le Ministre de l'Intérieur, M. Jean-Louis Debré, nous envoie 47 policiers nouveaux. Mais nous espérons que les informations contradictoires qui nous parviennent ne sont pas fondées. En effet les organisations syndicales de la police nous ont fait savoir que ce chiffre de 47 est prévu pour la totalité du département et ne couvrirait pas la totalité des départs à la retraite. C'est donc au total un peu moins de 140 policiers nouveaux que nous avons obtenus depuis 3 ans. Il faut continuer l'effort avec le soutien des associations, de la population et des syndicats de

police, car 300 - 140 = 160. Il faut encore 160 policiers nouveaux à Montpellier pour atteindre un effectif raisonnable. En matière de locaux, la question écrite du Sénateur André Vézinhel au Ministre de l'Intérieur apporte de nouveaux éclaircissements. Nous la publions ci-dessous in extenso, telle qu'elle est parue au Journal Officiel du 11 avril 1996.

## Implantation des services de police à Montpellier

14310 - 7 mars 1996 - M. André Vézinhel attire l'attention de M. le Ministre de l'Intérieur sur le nouveau projet d'implantation des services de police dans la commune de Montpellier. Il lui demande de lui confirmer l'existence au budget de 1996 des crédits nécessaires à la réalisation des constructions annoncées. Il lui demande également de bien vouloir lui indiquer très précisément le montant de ces crédits et sur quelle ligne budgétaire ils sont inscrits. Pour ce qui concerne la réalisation de l'hôtel de police et le coût engendré par les études complémentaires liées au changement d'implantation, il souhaite obtenir du ministre l'assurance qu'ils seront également pris en charge par le budget.

Réponse - Un nouveau schéma immobilier a été récemment défini dans le cadre d'un projet de relogement des services de police à Montpellier. La reconstruction de la CRS 56 sera réalisée sur le site Costebelle et se limitera au seul casernement organique. Le coût global de la reconstruction de la CRS, comprenant les études et les travaux, est évalué à 61 MF. Les études seront financées, d'une part, sur le disponible de l'autorisation de programme mise en place en 1988 à l'origine du projet et, d'autre part, sur une nouvelle autorisation de programme d'un montant de 57 MF, qui couvrira également le financement des travaux. Cette autorisation de programme de 57 MF est inscrite au programme d'emploi des crédits pour l'année 1996 sur le chapitre 57.40, article 11, et sera déléguée dans les semaines à venir à l'ordonnance secondaire, le SGAP de Marseille. En ce qui concerne l'hôtel de police de Montpellier, qui doit être édifié sur le site Moularès, les études pourront être financées sur l'autorisation de programme déléguée au préfet de l'Hérault en 1993 qui était destinée au projet initialement prévu sur le site Clémenceau. Un montant de 13.870.000 F permettant de financer l'ensemble des études est actuellement disponible.



## Conseils Municipaux d'enfants

Depuis trois ans, par l'intermédiaire des Conseils Municipaux d'enfants, la Ville de Montpellier permet à plusieurs jeunes scolarisés de l'Ecole Primaire, un apprentissage direct dans l'exercice de la démocratie locale. Programme, élections, débats contradictoires, élaboration de projets, gestion de budget : chaque étape de la vie de ces Conseils Municipaux un peu particuliers, confrontent les enfants aux réalités de la xx publique, les initient à la prise de parole, à la réflexion, au travail en commun, à l'écoute des autres. Instaurez à l'échelle du quartier, les trois Conseils Municipaux installés en janvier dernier sont composés d'élèves de classe de CM2 du quartier du Centre Ville, du Mas Drevon et du Plan des 4 Seigneurs. La réalisation de leur projet, présentant un intérêt collectif, s'organise ainsi dans un cadre qui leur est familier. En 1997, pour prolonger cet apprentissage de la démocratie, la Ville de Montpellier envisage d'organiser un voyage civique à Paris avec visite du Sénat et du Panthéon.



## Présentation des Projets 1996

## Commissions Solidarité des quartiers Mas Drevon et Centre Ville

Mise en place d'une action pour l'enfance défavorisée, en partenariat avec l'Association "Espace Enfants de la Rue", à Pointe Noire au Congo : envoi de livres, de jouets, de dictionnaires, de matériel d'éveil...

## Commission Actualité du quartier Mas Drevon

Les conseillers réalisent un journal présentant tous les projets des Conseils Municipaux d'Enfants, ainsi que les activités du quartier.

## Commissions Sport des trois quartiers

Organisation d'une rencontre sportive (course à pied, football, hand-ball, basket...) réunissant plus de 400 enfants, au stade de Grammont le samedi 15 juin.

## Commission Sécurité du quartier Mas Drevon

Les enfants ont invité un médecin du SAMU qui viendra faire une démonstration des "gestes qui sauvent", à la Maison Pour Tous Albert Camus, le mercredi 15 mai entre 15h30 et 17h30.

## Commission Environnement du quartier Centre Ville

Les conseillers organisent une visite du Service des Espaces Verts de la Ville, afin de mieux connaître le "patrimoine vert" de Montpellier.

## Loisirs des quartiers Centre Ville et Jeu de Mail - Plan des Quatre Seigneurs

Participation le mercredi 22 mai à un jeu de piste écologiste avec "les Ecologistes de l'Euzière" sur le domaine de Lunaret en vue de la réalisation d'un herbier.

## Commission Culture du quartier Jeu de Mail - Plan des Quatre Seigneurs

Les conseillers iront visiter le centre de recherche scientifique ORSTOM, le mercredi 29 mai de 14h30 à 17h00 et réaliseront par la suite, pour leurs camarades de classe, une exposition de photographies.

## Commission Ecoles du quartier Jeu de Mail - Plan des Quatre Seigneurs

Les conseillers souhaitent, avec l'accord des directeurs d'écoles, pouvoir installer des "attaches vélos" dans certaines écoles (Vert-Bois et Docteur Calmette).

## Commissions Sport des trois quartiers

Elles ont participé, toutes trois, à un concours de dessins organisé par la Fédération Française de Cardiologie, ayant pour thème "les méfaits du tabac sur le coeur et les vaisseaux". Les dessins de ces élèves de CM2 ont été exposés dans le hall de la Mairie dans la semaine du 1er au 5 avril ; un jury composé d'élus (Monsieur Levita, Madame Lazerges, Madame Weill) a désigné les gagnants au niveau de la Ville. Puis, les dessins seront jugés au niveau régional et national. Un voyage de 48 heures à Paris couronnera le gagnant national.

## MARCHÉ DE L'ART

L'association Bouton d'Art, avec la participation d'AREACS, le concours de la Ville de Montpellier et l'OPAC, organise le premier marché de l'Art de Montpellier, le samedi 15 juin 96. Cette manifestation, organisée sur la Place des Arceaux, rassemblera 200 plasticiens professionnels, peintres, sculpteurs, photographes qui s'engageront à mettre en vente la moitié de leurs œuvres à un prix inférieur à 1000 francs. Vitrine de la création et de la production artistique régionale, ce premier Marché de l'Art placera ainsi l'oeuvre d'art à la portée du plus grand nombre.

Info : Association Boutons d'Art  
24, boulevard du Jeu de Paume  
34000 Montpellier  
Tél : 67 58 54 15

## ASSOCIATION

## Le GIHP : vaincre le handicap par l'insertion

Rompant avec la tradition des associations qui regroupent les personnes par handicap, par origine, le G.I.H.P. associe les personnes handicapées physiques autour de son objectif, l'insertion dans la société, en milieu ordinaire de vie.

Le Groupement pour l'insertion des Personnes Handicapées Physiques Languedoc-Roussillon a créé son premier service transport en 1969.

Dès les premiers temps, ce service s'est adressé aux étudiants handicapés puis aux scolaires. Il s'est ensuite étendu aux travailleurs et enfin aux personnes ne pouvant utiliser les transports en commun pour des raisons diverses.

Dorénavant, sa volonté première est d'intervenir auprès des hommes et femmes quelle que soient leurs différences physiques permanentes ou conjoncturelles. Il est important de comprendre que sans transport, il n'y a pas de possibilités d'exercer une profession ; il faut tout faire venir à son domicile : le professeur, le banquier, le coiffeur, les amis...

L'insertion ne peut être atteinte ainsi. Le GIHP veut permettre aux personnes en situation d'handicap de mener une vie normale, de ne plus être bloquées chez elles grâce à des services transports adaptés. En quelques années, les demandes ont afflué, à tel point que le parc automobile a

dû être considérablement augmenté et, à la fin de 1976, le G.I.H.P. ne pouvait satisfaire que 50% des demandes.

Dès 1977, l'aide de la Ville de Montpellier puis du District de l'Agglomération de Montpellier a permis de conforter ce service.

Le parc automobile du GIHP de l'agglomération de Montpellier compte actuellement 26 véhicules. Il est composé de mini-bus Volkswagen, de véhicules Renault, Citroën, Mercedes et de véhicules d'intervention rapide destinés aux transports de personnes légèrement appareillées ou subissant des déficiences sensorielles. Au cours de l'année 1995, à Montpellier, 63454 transports ont été effectués et 809.900 kilomètres ont été parcourus.

Le GIHP, c'est aussi de nombreux services, dans les domaines du transport, de l'aide aux études, du maintien à domicile, du conseil technique aux municipalités et aux personnes handicapées, de l'information, de l'insertion professionnelle, de l'aide à la recherche de logements adaptés, de consultation de sexologie.

Le GIHP, c'est donner aux personnes handicapées la possibilité de prendre leur vie en main afin qu'ils puissent dire : "Nous ne serons pas des vaincus de la vie, mais simplement des hommes et des femmes vivant pleinement parmi tant d'autres".



La nouvelle et dynamique présidente du GIHP Minella SOULIER et Pascal BROUSSE le directeur, devant les nouveaux véhicules.

## Fonctionnement du service

Le Service Transport est à la disposition des personnes handicapées, à leur demande, de : 7h00 à 24h00 du lundi au dimanche.

## Les transports peuvent être classés en 3 catégories :

• **réguliers** : tout programme de transport portant sur une semaine, un mois, une année scolaire est déposé au Service Programmation en notifiant bien l'indication exacte de l'heure et du point de départ et de destination. Ceci évite la répétition des demandes de l'utilisateur.

• **exceptionnels** : certains emplois du temps ne sont pas réguliers, aussi la demande de transport doit-elle être enregistrée par le Service Transport du GIHP 24h à l'avance, si possible, et avant 17h la veille du déplacement. Pour le week-end et le lundi, la demande doit être faite le vendredi avant 17h. Aucune confirmation ne sera nécessaire.

• **Flash** : Toute personnes désirant un transport de dernière minute doit en faire la demande par téléphone. L'association s'engage à lui fournir ce transport dans la mesure où un véhicule s'avère disponible.

## Demande de transport

Les demandes de transport se font soit par courrier, soit par téléphone en appelant le 67 22 30 76 de 9h à 17h chaque jour. Pour le week-end et le lundi, la demande doit être faite le vendredi avant 17h. Aucune confirmation ne sera nécessaire.

CARTE ÉTÉ JEUNES 96

# Les vacances de votre choix



13-25 ans 135 F  
EN VENTE À PARTIR DU 6 MAI - RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

VOS IDÉES D'ÉTÉ À L'ESPACE MONTPELLIER JEUNESSE

**Jobs d'été**  
Pour constituer le budget de vos vacances, c'est le moment de rechercher un petit job pour l'été. L'Espace Montpellier Jeunesse dispose d'un serveur informatique pour vous aider dans vos recherches. Un choix étendu d'annonces en consultation libre : animation, garde d'enfants, cueillette de fruits, camping, restauration, hôtellerie... A vos pistes !

**Logement étudiant**  
L'Espace Montpellier Jeunesse aide les étudiants dans leur recherche de logements. Sur place, un serveur informatique et un fichier d'annonces de particulier à particulier.

**Prévention**  
5000 préservatifs ont été fabriqués à l'initiative de l'Espace Montpellier Jeunesse pour être distribués gratuitement dans plusieurs endroits de la ville, pendant la période estivale (PAIO centre ville et Paillade, Bus Info Jeunes, Espace Montpellier Jeunesse...). Une manière pour l'Espace de développer dans ses activités un volet de prévention, information, santé et rappeler son importance dans les loisirs de l'été.

Espace Montpellier Jeunesse  
6, rue Maguelone  
Tél : 67 92 30 50

Il y a onze ans, Montpellier fut l'une des premières villes de France à mettre en place une carte loisirs-été réservée à la jeunesse. Editée aujourd'hui à 3000 exemplaires, la Carte-Été-Jeunes 96 se présente comme un forfait multi-loisirs disponible pour un coût tout à fait minime : 135 F. Du repas chez Mc Donald's à la partie de snooker, d'un spectacle du Festival Montpellier Danse à un match de football, plus

de 50 activités en accès gratuit permettent à chacun de se composer le programme loisirs de ses vacances "à la carte"... Utilisable du 15 juin au 15 septembre, la Carte-Été-Jeunes fonctionne aussi comme un outil pédagogique. Prévoir une activité, téléphoner pour réserver, coordonner une sortie avec d'autres jeunes, confronter en effet l'usager à différents degrés de difficultés dans l'apprentissage de la gestion de son temps. Un quota réservé de cartes gratuites est mis à la disposition de structures ou associations oeuvrant dans le domaine de la prévention ou de l'aide sociale. Une manière

de rappeler l'effort de solidarité mené par la Ville pour permettre à chacun de vivre selon ses goûts et ses choix, y compris dans le domaine des vacances et des loisirs.

**La carte est réservée aux Montpelliérains. Pour se la procurer, se munir d'une carte d'identité ou d'une carte scolaire et d'une photo. Prix de la carte : 135 F. Pour se la procurer ou informations complémentaires : Espace Montpellier jeunesse 6, rue Maguelone Tél : 67 92 30 50**



LE PROGRAMME :

- 1 place de cinéma au Royal
- 1 place de cinéma au Gaumont ou au Capitole
- 1 place de cinéma au Diagonal
- 1 visite de l'Exposition d'été au Pavillon du Musée Fabre
- 1 place au Festival International Montpellier Danse
- 2 places de concert au Festival de Musique de Radio-France et de Montpellier
- 2 places pour un match de football du MISC (mois d'août et septembre)
- 6 heures au Tennis Club de Grammont
- 2 heures de cours collectifs au Tennis Club de Grammont
- Tennis, apprentissage de la compétition

- (tournoi)
- 5 heures de planche à voile base nautique Lac des Garrigues
- 6 entrées dans les piscines de la ville de Montpellier
- 1 repas chez Mc Donald's, centre ville et Croix d'Argent
- 3 parties de squash au Squash Club de Montpellier
- 1 visite guidée de la Ville de Montpellier (hôtels particuliers, Musée Fabre...) Office du Tourisme de la Région de Montpellier
- 2 séances de musculation au gymnase de la Babote
- 2 parties de bowling (tarif réduit pour les

- accompagnateurs) au bowling de Montpellier
- 1 inscription gratuite à l'école municipale d'échecs
- 5 entrées à la Médiathèque Fellini (vidéothèque, logithèque, discothèque, bédéthèque)
- 1 visite guidée à l'Espace de Prévention de Val d'Aurelle
- 2 entrées à la patinoire
- 3 cours collectifs d'aïkido, Aïkido Club de Montpellier
- 1 baptême de plongée bouteille en piscine
- 1 initiation au snooker
- 2 heures de snooker

## Vacances pour tous

Comme chaque année, 200 Cartes-Été-Jeunes ont été éditées pour être distribuées à des jeunes issus de milieux ou de quartiers défavorisés. Sont privilégiés les associations capables d'assurer l'encadrement des jeunes pendant les activités proposées dans le cadre de la carte. Ainsi, les Maisons Pour Tous François Villon et Joseph Ricôme, le Centre de Loisirs Jeunes de la Police, l'ASTM, la classe ouverte, une AS du Petit-Bard et l'IFAD Paillade qui commentait en ces termes le bilan de l'action 95. "L'organisation de sor-

ties organisées en groupe a permis à l'ensemble des jeunes de prendre contact, de découvrir des formes d'art très éloignées de leur quotidien, culture dont ils se sentent exclus a priori... Les sorties individuelles ou en petits groupe ont permis de travailler sur la mobilité dans la ville (plan, bus...), d'appréhender mieux l'intérêt et le fonctionnement de la Carte-Été-Jeunes, de découvrir des structures et des activités (sportives pour la plupart : squash, musculation, patinoire, sports de combat), d'y prendre plaisir et donc d'y retourner de

façon autonome par la suite pour certains."



# OPAC



# RÉHABILITATION À LA CARTE



## Encore plus à l'écoute des locataires

Pour André Vézinhét, Sénateur, Président de l'OPAC, membre du Comité Directeur de l'UNION H.L.M., le logement social est une priorité.

**En quoi l'OPAC innove-t-il pour la réhabilitation de la Paillade Basse ?**

Les innovations sont de deux ordres. Tout d'abord, on demande individuellement à chaque locataire son avis sur les travaux qu'il souhaite au niveau de son immeuble comme de son logement. D'autre part, on fractionne le chantier en prenant un maître d'oeuvre différent par cage d'escalier, au lieu de traiter uniformément l'ensemble des 1700 logements.

**La démarche est originale. Quels en sont les avantages ?**

Le fait que chaque locataire ait son mot à dire permet de personnaliser les travaux, de mieux répondre à son attente. On ne mettra pas systématiquement une balignoire à quelqu'un qui souhaite garder sa douche. On peut penser qu'à terme il y aura une meilleure appropriation du logement, donc que le locataire s'y sentira encore mieux et le respectera plus. D'autre part, en multipliant le nombre de

maîtres-d'oeuvre, on souhaite casser l'uniformité de cette architecture des années 60, et recréer un paysage urbain plus gai. On n'habitera plus un bloc avec un numéro anonyme mais une maison dans une rue.

Enfin, chaque locataire a comme interlocuteur son architecte qu'il connaît, qui vient le voir, et non pas une administration anonyme et lointaine.

**La première opération-test, 80 logements au Carré Uranus, est en cours. Pouvez-vous en tirer déjà des enseignements intéressants pour l'avenir ?**

Pour l'OPAC comme pour les architectes ou les artisans, c'est une nouvelle manière de travailler. Nos interlocuteurs sont d'habitude les associations de locataires, rarement les locataires individuellement. Nous continuons bien sûr à travailler de manière privilégiée avec les associations. Mais nous ajoutons un autre échelon au dialogue. Après une certaine période de méfiance, nous avons vaincu les réticences de tous les partenaires. Aujourd'hui, chacun joue

le jeu et c'est très encourageant pour la suite des opérations. Le résultat est évident. La quasi totalité des locataires ont répondu du présent à la concertation.

**Une dernière question, plus large : le gouvernement Juppé prend un certain nombre de mesures concernant le logement social. Qu'en pensez-vous ?**

Le gouvernement Juppé se trompe lourdement dans l'appréciation qu'il porte sur le véritable besoin en logement social. Si le Premier Ministre avait analysé la liste impressionnante des demandes de logements sociaux, il aurait vu que cette demande avait avant tout un caractère locatif. Il fallait en conséquence accroître fortement l'aide P.L.A.(1), au lieu de favoriser presque exclusivement l'accès à la propriété au travers du prêt à taux zéro. Les P.L.A. sont en 3 ans passés de 100.000 à 65.000.

(1) financement du logement social.

# CARRÉ URANUS UNE OPÉRATION PILOTE

Corriger les effets négatifs de l'urbanisme des années 60, la monotonie du cadre bâti, améliorer les espaces publics et renforcer la vie sociale, culturelle et économique dans un projet de développement urbain global, tels sont les enjeux de l'opération de réhabilitation engagée à la Paillade.



DEMAIN..... LA RUE DE BARI

ET LE SQUARE URANUS



Etat des lieux après travaux chez un locataire

## UN VÉRITABLE ESPRIT PAILLADIN

Les premières enquêtes menées sur le Carré Uranus ont montré que la majorité des logements sont bien entretenus par leur locataire, et que ceux-ci ne souhaitent pas changer de lieu de résidence. Il s'est développé une vie sociale active et un véritable esprit pailladin, témoin d'une satisfaction quasi unanime de la qualité du logement dans un espoir d'avenir meilleur de la Paillade pour tous.

## L'OPAC EN CHIFFRES

L'OPAC de Montpellier gère 15.000 logements dont 10.000 sur la commune de Montpellier. Sur la Paillade, l'Office est propriétaire de 3400 logements dont 1700 restent à réhabiliter. Depuis plusieurs années, 8.000 logements ont déjà été réhabilités sur l'ensemble du parc.

## LE FINANCEMENT DU CARRÉ URANUS

L'opération de réhabilitation du Carré Uranus fait l'objet d'une demande de financement de type Paludos. L'enveloppe des travaux est limitée à 50.000 F par logement, bénéficiant d'une subvention de l'Etat de 20%. Les travaux d'aménagement des parkings et de l'accessibilité des halls et commerces sont financés directement par l'OPAC pour un montant de 1.600.000 F. La Ville de Montpellier, pour sa part, subventionne l'opération Uranus à hauteur de 320.000 F.

## RESTRUCTURER LES ESPACES EXTÉRIEURS ET COLLECTIFS

- Création d'une circulation piétonne continue en pied d'immeuble.
- Fermeture des passages couverts et transformation de la cour ouverte à tous les vents en jardin intérieur privé inaccessible aux intrus.
- Renversement des vitrines des commerces sur la rue supprimant de ce fait les nuisances de la cour.
- Réaménagement des garages et des entrées de "maisons".

L'OPAC compte à la Paillade 3400 logements. La moitié a d'ores et déjà été réhabilitée. Il reste 1700 logements à traiter par tranche annuelle de 500. Pour ceux-ci, l'OPAC a imaginé une nouvelle méthode qui tient plus compte des habitants et de leurs besoins, et qui brise l'uniformité architecturale. Pour tester cette nouvelle démarche de "réhabilitation concertée", l'OPAC a choisi un site témoin : le Carré Uranus. Une structure décentralisée du service production de l'OPAC, fonctionnant avec 2 permanents, 2 architectes, a été mise en place : "l'Atelier du Mail". Pour la première opération-test, le Carré Uranus, l'OPAC a réuni autour de l'Atelier du Mail une cellule de réflexion composée de 4 architectes (Marc Schrooffeneger, Arch. Mireille Arents et F. Charras, Cab. Bedeau Bonnon et A. Garcia Diaz), un géomètre (Cab. Siragusa), et des conseillers techniques. Un architecte en chef a été nommé pour l'ensemble de l'opération : Franck Charras. A chaque étape du projet, les partenaires politiques, institutionnels, sociaux et associatifs ont été consultés : Ville de Montpellier, DDE, Ministère du logement, Chambre Consulaire d'intérêt économique, Pact-Arim. Le résultat : la mise au point d'une démarche originale, conciliant économie globale des travaux, diversité architecturale, adéquation aux attentes des locataires.

## Chaque cage d'escalier devient une maison

Les 1700 logements qu'il reste à réhabiliter ont tous été construits sur le même modèle : celui des ZUP des années 60. Les bâtiments d'une architecture identique, utilisent les mêmes matériaux et dessinent une configuration géométrique monocoque. Les actions projetées visent à rompre cette uniformité du cadre bâti. On passe de la ZUP à la Ville, du morceau de ville au quartier, du carré à la rue et à la place, de la cage à la maison. Cette mutation, en effaçant l'anonymat doit permettre à chacun d'identifier son habitat, de retrouver une certaine citoyenneté. Pour atteindre cet objectif et assurer la concertation au plus près des habitants, chaque cage d'escalier constitue une opération complète et distincte sur le plan des travaux avec un architecte différent.



Réunion à l'atelier du Mail avec Mme Chappelier et M. Salager présidente et trésorier de l'association des locataires OPAC de la Paillade

## A chaque "maison" son architecte

Cet architecte est chargé de transformer une cage d'escalier en "maison". Il va rencontrer individuellement chaque locataire chez lui, visiter son logement, écouter son histoire, comprendre sa perception de la Paillade et ses espoirs. Fort de ce bagage, il élabore son projet de maison en privilégiant 3 axes de réhabilitation :

- Personnaliser chaque maison dans son aspect extérieur, en s'appuyant sur des aspirations des locataires : réduction des charges de chauffage et d'entretien, sécurité, atténuation des nuisances acoustiques et solaires, auxquelles il donnera une réponse personnelle : volets, toitures, fermeture de loggias, signalisation.
- Assurer la sécurité de l'immeuble en semi-privatisant le hall d'entrée et les parties communes. Un soin tout particulier est apporté à l'animation des rez-de-chaussée : les entrées sont ramenées sur la rue, leurs halls d'entrée sont aménagés pour créer un accueil digne, clair, sécurisé par interphone.
- Améliorer le confort intérieur des logements en tenant compte des besoins exprimés par les locataires.

## Priorité au dialogue

Chaque locataire a été personnellement associé à la démarche. Les architectes les ont tous rencontrés dans un laps de temps réduit pour bénéficier d'un effet d'annonce à l'intérieur de la résidence.

Chacun des locataires a été visité trois fois en petit comité sur les thèmes suivants : 1ère réunion : présentation de la démarche, recueil des réclamations  
2ème réunion : proposition d'un programme de travaux  
3ème réunion : choix des priorités pour chacun des locataires, présentation des coûts, élaboration du programme de travaux à réaliser logement par logement. Les locataires ont été très sensibles à cette forme de concertation faite de contacts individuels. Les associations représentatives du quartier constituent également des partenaires précieux pour l'OPAC et les maîtres d'œuvre. C'est notamment avec elles que la règle du jeu a été fixée. C'est aussi avec elles que le montant des travaux par logement et les répercussions sur les loyers ont été fixés. La relation directe avec les locataires ne se substitue en aucun cas au travail effectué avec les associations, mais elle le complète.

Réunion de chantier : menuisier et maçon coordonnent leurs travaux



3 jeunes architectes "planchent" pour une future tranche de travaux



## TRAVAILLER AVEC LES PETITES ENTREPRISES DE LA PAILLADE

En travaillant cage d'escalier par cage d'escalier, locataire par locataire, l'OPAC permet aux petites entreprises et aux artisans d'accéder aux marchés de travaux de réhabilitation. Chaque chantier représente 400.000 F de travaux répartis en 6 à 8 corps de métier. Un effort de communication et d'information a été entrepris vers les artisans qui sont présents dans la plupart des appels d'offres déjà réalisés. C'est donc une équipe cohérente, composée d'un architecte, d'artisans, encadrés par une maîtrise d'ouvrage attentive, aux attentes de chaque locataire.

## LES JEUNES ARCHITECTES DANS LA COURSE

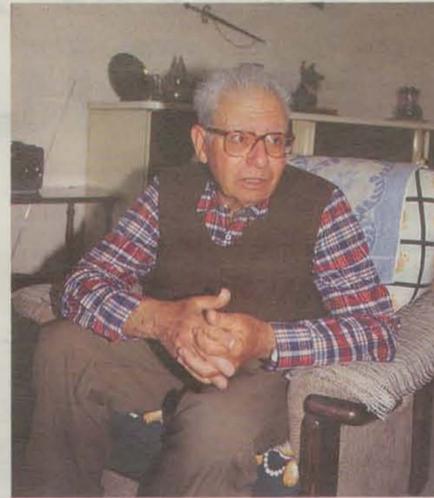
Les concours d'architecture sont la règle de l'OPAC de Montpellier. La pratique régulière des concours en loge, réalisés en un ou deux jours, permettent d'ouvrir ce type de mise en compétition à tous les architectes. Même les plus jeunes ont leur chance, ils sont largement appelés à participer aux 170 opérations de réhabilitation.

M. RUBIO, LOCATAIRE

## "Bien dans son logement, et dans son quartier"

M. Rubio, retraité, locataire depuis 5 ans au Carré Uranus, se plaît à la Paillade : "C'est un quartier bien desservi. On a le marché, l'école qui met de l'animation, les bus. C'est plutôt calme malgré une minorité qui met parfois la pagaille". Il est satisfait de la manière dont se sont déroulés les travaux. "Ce n'était pas du luxe ! Madame Arenis est passé me voir. J'ai pu faire la liste de ce qui n'allait pas : les vitres vibraient, elles ont été remastiquées et les poignées changées. Le tableau électrique a été refait ;

il y avait encore des vieux fusibles en porcelaine, ce n'était pas rassurant. Le lavabo, les W-C ont été remplacés, mais j'ai préféré garder la baignoire plutôt que de faire mettre une douche, comme on me le proposait". Le logement va y gagner en confort mais ce que M. Rubio apprécie peut-être le plus, c'est la fermeture du "Carré" et le réaménagement des entrées avec interphone. "On se sentira plus tranquille. Ce sera plus calme, plus propre".



(ARCH)  
MIREILLE ARENTS  
ET FRANCK CHARRAS,  
ARCHITECTES



"Nous avons une double casquette : architectes en chef pour le Carré Uranus, et maîtres d'oeuvre pour 4 cages d'escalier. Notre rôle en tant qu'architecte en chef est inhabituel. On ne nous demande pas de dessiner un plan-masse mais de coordonner l'ensemble de l'opération. La démarche que l'on expérimente sur ce site pilote est très enrichissante au niveau relationnel. Même si elle génère quelques problèmes dans le déroulement des chantiers, elle nous paraît très positive dans son objectif : rapprocher les gens de la citoyenneté".

## "Rapprocher les gens de la citoyenneté"



MME CHAPPELIER,  
PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION  
DES LOCATAIRES OPAC DE LA PAILLADE

## "Expliquer et rassurer"

"Le premier contact que les architectes ont pris avec les locataires a créé chez ceux-ci un peu d'affolement. Dans un premier temps, il nous a donc fallu faire comprendre aux gens que la réhabilitation était une nécessité et qu'elle aurait lieu." Celle-ci étant admise, une grande inquiétude subsistait : les répercussions des charges sur le montant des travaux. "Comme c'est notre rôle en tant qu'association, nous avons négocié avec l'OPAC une augmentation supportable. Aujourd'hui, les locataires sont rassurés et contents". Le rôle de l'association ne s'arrête pas là. Elle sert également à atténuer les aléas des chantiers. Les locataires comme les entreprises n'ont pas toujours pris la mesure de l'enjeu. D'où des problèmes de rendez-vous

manqués : "il y a des locataires qui attendent en vain l'artisan qui ne vient pas, et des artisans qui, trouvant porte close, perdent leur demi-journée ! Les locataires n'ont pas tous réussi à maîtriser cette nouvelle forme de liberté qu'on leur propose. Les associations sont là pour expliquer." Malgré ces dysfonctionnements inhérents au caractère pilote de l'opération, Madame Chappelier en saisit tout l'intérêt et constitue un intermédiaire très précieux entre l'OPAC et les locataires.



à Mme Vénus Khoury-Ghata pour son livre «La Maestra» et à Monsieur Joan Ives Casanova pour «Elegias vengudas de negre et de mar». Acquisition d'ouvrages par la ville

14 - Demandes de subventions pour l'édition 1996 du Prix Rock de la Ville de Montpellier.

1 - Articles L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et R 122-7 du Code des Communes - Décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal - Communication

2 - Informations de M. le Maire

3 - Questions d'actualité municipale : - Question de Mme Litovsky à M. Levita

- Question de M. Jamet à M. Du-grand

- Question de M. Barthez à Mme Colas

- Question de M. Larbiou à M. Morales

- Question de M. Vezinhet à M. le Maire

4 - Voeu du Conseil Municipal à l'attention de M. le Premier Ministre contre le démantèlement du Service Public. (cf ci-contre)

5 - Voeu du Conseil Municipal à l'attention de François Bayrou, Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, en vue de la mise en conformité des bâtiments universitaires au regard des conditions de sécurité. (cf ci-contre)

6 - Election de M. MORALES, représentant du Conseil Municipal à la Commission Consultative de l'Environnement de l'Aéroport de Montpellier Méditerranée

7 - Avenant n°1 à la Convention d'assistance technique entre les Services de la Ville de Montpellier et la Société Montpellieraine de Transports Urbains (SMTU) concernant la réalisation de la première ligne de Tramway.

8 - Approbation du bilan de la concertation préalable à la réalisation de la première ligne de Tramway et avis favorable de la Ville sur l'arrêt du dossier définitif du projet par le District

9 - Agrément de candidature pour l'achat par M. Serrou, d'un lotissement Serm situé rue de Rome, sur la ZAC Lac des Garrigues

10 - Demande à Monsieur le Préfet de fabrication de l'arrêté préfectoral de création de la ZAC Port Marianne-Consuls de Mer

11 - Lancement d'une nouvelle procédure de ZAC sur un périmètre plus restreint, excluant la partie située au Sud de l'Avenue du professeur Antonelli. Objectifs et modalités d'association du public

12 - Proposition de l'adhésion de la Ville à l'association de Coopération pour le Livre en Languedoc Roussillon, dans le cadre du projet de grande bibliothèque à vocation régionale d'Antigone

13 - Versement du prix aux lauréats du Prix Antigone : 30.000F remis

15 - Compte administratif 1995 de la Ville de Montpellier concernant le budget principal et les budgets annexes de l'eau et de l'assainissement

16 - Affectation des résultats d'exploitation constatés du service des eaux et du service d'assainissement, à la clôture du compte administratif 1995

17 - Dans le cadre de la gestion de trésorerie, convention ville/Banque Française du Commerce Extérieur pour un contrat d'ouverture de crédit

18 - Dans le cadre de la gestion de trésorerie, convention Ville/Banque Indosuez pour un contrat d'ouverture de crédit

19 - Attribution des subventions votées au cours de l'exercice 1995 et n'ayant pas pu faire l'objet de mandaterments

20 à 30 : Garanties de la Ville : - à FDI Habitat pour un montant de 139.000 F destiné à l'acquisition d'un logement à la résidence Les Gévennes, BI K2

- à FDI Habitat pour un emprunt de 147.000 F destiné à l'acquisition d'un logement à la résidence les Cévennes, BI K3

- à FDI Habitat pour un montant de 191.000 F destiné à l'acquisition d'un logement à la résidence des Cévennes, BI N3

- à FDI Habitat pour un montant de 857.000 F destiné à la construction de 17 logements collectifs à la résidence Fontaine de Coite

- au Nouveau Logis Méridional pour un montant de 320.000 F, destiné à l'amélioration de la sécurité dans les parkings des résidences Le Mas de Bagnères et les Marescals

- à l'OPAC pour un montant de 7.300.000 F, destiné à la construction de 21 logements au 58, route de Lodève (Opération Garibaldi)

- à l'OPAC pour un montant de 1.200.000 F, destiné à la construction de 3 logements collectifs au 58, route de Lodève (Opération Garibaldi)

- à l'OPAC pour un montant de 2000.000 F, destiné à la construction de 3 logements collectifs au 60, route de Lodève à Celleneuve (Opération Garibaldi)

- à l'OPAC pour un montant de 8.000.000 F, destiné à la construction de 26 logements collectifs au 60, route de Lodève à Celleneuve (Opération Garibaldi)

- à l'OPAC pour un montant de 7.500.000 F, destiné à la construction de 22 logements sociaux à la résidence Chapital - Zac Blaise Pascal

ranie de la Ville à l'OPAC pour la réalisation de 85 logements sociaux à la résidence du 4 août 1789, ZAC des Consuls de Mer

32 à 39 : Garanties de la Ville : - à l'OPAC pour un emprunt PA-LULOS de 400.000 F destiné à la réhabilitation de 8 logements au 1095, Avenue de l'Europe

- à l'OPAC pour un emprunt PA-LULOS de 400.000 F, destiné à la réhabilitation de 8 logements au 1115, avenue de l'Europe

- à l'OPAC pour un emprunt PA-LULOS de 400.000 F, destiné à la réhabilitation de 8 logements au 46, rue de Bari

- à l'OPAC pour un emprunt PA-LULOS de 400.000 F, destiné à la réhabilitation de 8 logements au 96, rue de Bari

- à l'OPAC pour un emprunt PA-LULOS de 400.000 F, destiné à la réhabilitation de 8 logements au 113, rue d'Uppsala

- à l'OPAC pour un emprunt PA-LULOS de 400.000 F, destiné à la réhabilitation de 8 logements au 197, rue d'Uppsala

- à l'OPAC pour un emprunt PA-LULOS de 400.000 F, destiné à la réhabilitation de 8 logements au 12, square Uranus

40 - Augmentation du capital de la SMTU et désignation de M. FRECHE, M. DUGRAND, M. MORALES représentant la Ville au Conseil d'Administration, et de M. FRECHE, représentant la Ville aux assemblées de la Société

41 - Fourniture de données géographiques et tarifs 1996 pour la Direction Informatique

42 - Modifications au tableau des effectifs titulaires et stagiaires du personnel municipal

43 - Demande de subvention pour un déplacement à Odense (Danemark) de la Jeune Chambre économique de Montpellier, afin de participer à une manifestation économique se doublant d'échanges culturels

44 à 45 - Modification des jours d'ouverture et des tarifs 96 des marchés de plein air

46 - Définition des tarifs 1996 pour la Carte Été Jeunes, vendue 135 F

47 - Avenant à la convention Ville / Abri Languedocien, définissant l'actualisation de la participation due par la Ville

48 - Désignation de M. ZANET-TACCI, représentant de la Ville à la Crèche Associative «Bienvenue à l'Enfance»

49 - Demande de subvention pour la réalisation des travaux de rénovation et de mise en conformité des Crèches Cléonice Pouzin, Sophie Lagrèze, Thérèse Sentis, Louise Guiraud et de la Halle-Gardenie Pichot Nanet

50 - Schéma de développement du contrat enfance engagé entre la ville de Montpellier et la CAF

### Voeu du Conseil Municipal : «Non, M. Juppé, les fonctionnaires ne sont pas de la mauvaise graisse, il en manque»

Lors du mouvement social du mois de décembre 1995, les Français ont très largement exprimé leur attachement aux services publics.

Depuis Louis XI, depuis Colbert, depuis la IIIème République, la France s'est organisée pour que chaque parcelle du territoire, chaque Français, soit bénéficiaire des mêmes services de l'Etat. Les menaces contre le service public n'ont jamais été aussi lourdes et aussi précises.

Récemment, à l'Assemblée Nationale, M. le Premier Ministre a cru devoir mentionner un excédent de mauvaise graisse dans la Fonction Publique. Il voulait dire clairement par là qu'il y avait trop de fonctionnaires. Or, c'est exactement le contraire. Quel citoyen de bonne foi ne peut constater le manque d'enseignants dans les écoles, le manque d'agents et de médecins dans les hôpitaux publics, le manque de policiers d'Etat pour flottage dans nos villes, le manque de gardiens de prisons, le manque de magistrats, le manque de greffiers, etc...etc...

En outre, contrairement à ce qui avait été annoncé, il n'a pas encore été prévu de faire mention de la notion de service public dans les textes européens, et la Constitution n'a pas été encore modifiée pour ly faire figurer.

Par contre, aucun secteur n'est épargné. Aujourd'hui, les services publics hospitaliers sont remis en cause, alors que l'hôpital public peut seul garantir les soins pour tous et prendre en charge certains «services lourds». Dans le secteur de la santé, en particulier, la France doit rester le pays des Droits de l'Homme.

La SNCF, la RATP, la Poste et France Télécom connaissent des réorganisations en profondeur pour préparer une libéralisation que l'on sent se rapprocher ; ainsi, l'ouverture à la concurrence du trafic ferroviaire risque d'être prochainement relancée et la libéralisation du trafic postal international et du publipostage pourrait intervenir avant 5 ans.

Et bientôt, l'enseignement, EDF, etc... seront attaqués. Les critères de Maastricht, même les plus durs, n'obligent pas à privatiser des secteurs comme celui de France Télécom. La politique ultra libérale qui se met en place remet en cause l'harmonie et la spécificité du système français.

Que deviendra le principe de légalité des citoyens devant le service public lorsque seuls les habitants de Paris et de quelques grandes villes en bénéficieront ?

Les élus du Conseil Municipal demandent que le processus de démantèlement des services publics soit stoppé.

**Voeu du Conseil Municipal à l'attention de François Bayrou, Ministre de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, en vue de la mise en conformité des bâtiments universitaires de Montpellier au regard des conditions de sécurité**

Depuis la parution du décret 95-260 du 8/3/95 et de la circulaire du 22/6/95 partie au JO du 25/10/95, la responsabilité du Maire, en vertu de ses pouvoirs de police, est liée aux conclusions des commissions de sécurité en ce qui concerne la sécurité des bâtiments ouverts au public.

Les avis de ces commissions étant désormais conclusifs, il est impératif d'intervenir lorsqu'ils sont défavorables à l'ouverture des établissements. Nous avons d'ailleurs fait après les avis défavorables des commissions de sécurité à la Faculté de Droit en date du 26 septembre 1995 ainsi qu'à la Faculté d'Odontologie en date du 7 mars 1995.

Des avis défavorables ont également été donnés à l'exploitation des bâtiments de la Faculté de Médecine, le 7 mars 1996, ainsi qu'à ceux de la Faculté de Pharmacie le 6 mai 1996. Pour ces deux dernières facultés, vos services du Rectorat ont estimé le montant des travaux à effectuer entre 10 et 25 MF pour la Faculté de Médecine et de 29 à 45 MF pour la Faculté de Pharmacie, ce qui amène l'estimation totale du montant des travaux à effectuer sur la seule université Montpellier 1 à une somme située entre 39 et 70 MF, ces deux universités seront d'ailleurs fermées fin juin 1996. Or, si nous sommes tenus de préserver entre autre, la sécurité de nos étudiants, nous ne souhaitons pas que toute une génération soit sacrifiée et pénalisée par des fermetures de leurs lieux d'études.

Je demande que des crédits soient également prévus pour les travaux de mise en conformité de Montpellier 2 (Université des Sciences et Techniques de Montpellier) qui risque, faute de quoi de devoir être fermée avant la fin de l'année 1996.

En conséquence, dans l'intérêt des étudiants et au vu de l'urgence et de l'importance des travaux à effectuer dans l'ensemble de nos universités, le Conseil Municipal demande que le Ministre de l'Éducation Nationale dégage les sommes nécessaires pour engager les travaux dans les plus brefs délais.

Pour : Majorité : 59 voix  
Ne prend pas part au vote : P. Soulas (RPR) - Ozil (RPR) 2 voix

PAPIERS EN FOLIE

Afin d'élargir l'intérêt des Montpelliérains pour les vieux papiers et en coopération avec l'Association du Nouveau Sainte-Anne, l'Association des Amis des Bouquins organise le samedi 15 juin, une journée "Papiers en folie" où chacun pourra venir proposer à la vente ou à l'échange ses vieux papiers : journaux, livres ou gravures.  
Info : Association des Amis des Bouquins de la Place Sainte-Anne 20, rue Sainte-Anne - 34000 Montpellier

ALCOOLIKES ANONYMES

L'Association des Alcooliques Anonymes fête le 21ème anniversaire du groupe de Montpellier, les 15 et 16 juin prochains.  
Renseignements : Tél : 67 58 96 95

KERMESSE SPA

La Société de Protection des Animaux de Montpellier refuge de Maurin, organise une kermesse le dimanche 16 juin de 10 heures à 18 heures, sur les Jardins de Maguelone à Maurin, au profit de son refuge. Au programme : visite du refuge, jeux, démonstrations d'Agility, etc...  
Info : SPA : Tél 67 63 18 44

ECOL'IMAGE

Le festival Ecol'Image de Semur-en-Auxois (Côte d'Or), programme chaque année une part importante de la production audiovisuelle des écoles françaises (cette année 130 films inscrits et 46 départements représentés), ce festival a décerné, au mois de mai dernier, le premier prix de la catégorie fiction au film "Un voleur trop gourmand", réalisé en 1995 par une classe de CM2 de l'école d'Antigone au Centre de Ressources Image et Son de Montpellier.

STATIONNEMENT

L'été sera consacré à une campagne de sensibilisation auprès des chauffeurs de bus français et étrangers pour interdire le stationnement de nuit, entre 21h00 et 6h00 du matin, au centre ville de Montpellier. 4 sites réservés à cet effet seront proposés en échange.

BOUTONNET

Depuis le 1er mars, la crèche Le Petit Prince de Boutonnet accueille 48 enfants âgés de moins de 3 ans. Cette crèche a été conçue avec 3 unités de vie spécifiques dans leur fonctionnement et leur organisation : une unité de bébés : "L'Etoile du Sud" ; deux unités de moyens-grands : "Planète Baobab", et "Rose des Sables". Cette organisation en petites familles (enfants d'âges mélangés de 1 à 3 ans) permet d'éviter les changements de groupe selon l'âge de l'enfant et de maintenir une plus grande stabilité de l'enfant dans son lieu de vie. Elle permet également de donner une autre dimension à la relation des enfants entre eux et des enfants aux adultes, favorisant l'émulation mais aussi le respect des tout-petits entre eux. L'architecture a été pensée dans cet esprit.



La crèche a été inaugurée le 13 mars en présence notamment de Georges Frêche, Colette Zannetacci conseillère municipale déléguée à la petite enfance et Mme Molmier Castan, présidente de la CAF



Crèche Le Petit Prince de Boutonnet

Les trois petites familles sont trois petites maisons avec vue sur le parc, desservies de l'intérieur par un atrium en gradin et de l'extérieur par un patio. Les lieux de vie, tant intérieurs qu'extérieurs, sont facilement repérables et ont été conçus avec le souci de la sécurité physique, psychique et affective pour chaque enfant. La construction de cet établissement dans le secteur nord, (drainant les quartiers Boutonnet, Justice, Aiguelongue) vient compléter d'autres équipements : halte garde-

rie "Pichot Nanet", jardin d'enfants "Les Boutons d'Or", Maison de quartiers Aiguelongue. Cela porte le parc communal d'accueil pour la petite enfance à 2481 places.

**Fiche technique**  
Capacité d'accueil : 48 enfants  
Surface utile : 600 m2  
Cours, jardin, terrasse : 466 m2  
Accueil de 7h30 à 18h30  
Architectes : Brigitte Hellin, Hilde Sebbag  
Coût de l'opération : 5.250.000 F.

PETIT-BARD

La création artistique au cœur de la prévention

Quand en 1994 des jeunes de La Rochelle viennent présenter un spectacle créé et monté par eux-mêmes, cela donne des idées aux jeunes du Petit-Bard - "Et pourquoi pas nous ?" Les éducateurs du quartier rebondissent aussitôt sur cette proposition. Des ateliers de théâtre avec le comédien Gilles Buonomo, et de danse avec la chorégraphe Lisa Gimenez se mettent en place. Le travail de ces ateliers se concrétise en 1995 par un "spectacle-poème" présenté au théâtre Jean Vilar à la Paillade, à Nice et à La Rochelle : "Acte I, à nous la parole". Depuis le début de l'année, l'acte II se prépare avec 7 jeunes, 3 filles et 4 garçons, autour de textes de l'écrivain algérien Slimane Banaïssa : "Marianne et Le Marabout", "Au delà du voile". Les thèmes abordés dans ce second spectacle sont ceux qui préoccupent les jeunes du quartier : la communication avec le père ; le chômage ; le voile ; les problèmes d'identité ; la question du retour au pays...

Ce spectacle sera présenté le 27 juin à 20h à l'Espace La Jetée. Un spectacle de qualité, précise Marie, éducatrice de l'A.P.S.H. : "notre travail se situe à cheval entre le culturel et le social. On ne fait pas de patronage. On présente un vrai spectacle. Mais, on est quand même sur le champ du social. Et c'est assez magique de voir ce qui se passe avec les jeunes du quartier. On

les voit vraiment se construire à travers ce travail de théâtre, on leur donne la parole. Et pour la première fois peut-être de leur vie, ils mènent un projet de A à Z.

Acte II  
27 juin à 20h  
Espace La Jetée

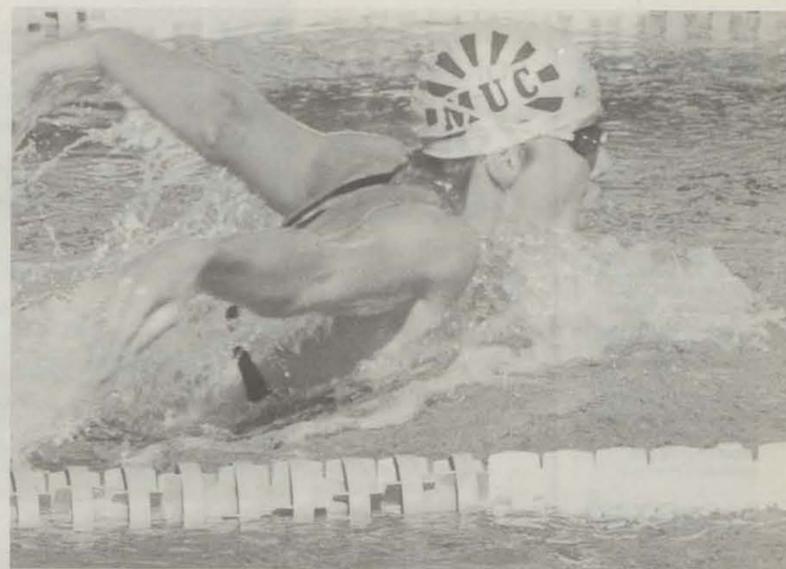


4-5-6 JUILLET, PISCINE OLYMPIQUE D'ANTIGONE

Championnats de France de Natation

Organisés par le District, la Ville de Montpellier et le M.U.C. Natation, les Championnats de France de Natation se dérouleront les 4, 5 et 6 juillet prochains dans le bassin olympique d'Antigone. Ce rendez-vous sportif exceptionnel sera marqué par la présence de l'élite de la natation française, avec notamment la participation des 24 sélectionnés pour les Jeux Olympiques d'Atlanta. Parmi eux, Franck Esposito, médaille de bronze aux J.O. de Barcelone, Christophe Kalfayan, 4ème à Barcelone, Franck Schott et, chez les dames, Hélène Ricardo, Karine Bremond et la catalane Cécile Jeanson. Casey Legler, sélectionnée pour les J.O. d'Atlanta, aura le plaisir de participer à ces championnats, sous les yeux de Jacques Gay, l'entraîneur qui l'a formée, et qui occupe aujourd'hui les fonctions de chef de bassin à Antigone. Elle aura également l'occasion de se mesurer à sa jeune soeur, Charlie, internationale junior, licenciée au M.U.C. Les Montpelliérains seront représentés lors de cette confrontation. 10 nageurs du Mont-

pellier Université Club défendront en effet les couleurs de la ville : Jean-Yves Faure - plusieurs fois médaillé, candidat à un titre sur 200 M Dos - , Guillaume Deutsch, 4ème cet hiver sur 200 M 4 Nages (il est le créateur de l'affiche des Championnats de France), Guillaume Baye, Bruno Dumas, plusieurs fois finaliste, Ludovic Bechar, sélectionné pour Atlanta sous les couleurs de l'île Maurice, Benoit Leclercq, Myriam Faye et Charlie Legler, finalistes B cet hiver, Anne Ferrand et Julie Renouleaud. Le public montpelliérain, à trois semaines de l'ouverture des Jeux Olympiques, est ainsi convié à une manifestation exceptionnelle avec les "stars" de la natation française. 1500 places assises, permettront dans des conditions idéales d'assister aux "séries" en matinée et au finales



en après-midi. Le tarif d'entrée pour les adultes est proposé à 30 F. Les enfants pourront assister gratuitement aux séries. Un tarif réduit à 15F leur permettra d'assister aux finales.

Pour tous renseignements complémentaires : Comité d'Organisation : Piscine Olympique d'Antigone : 67 15 63 00 MUC Natation : 67 63 54 77

FOOTBALL

Challenge de Printemps AEPAPE  
12 juin - Grammont  
Tournoi de foot à 7 "Fast o' foot"  
30 juin - Grammont

HANDBALL

Tournoi du M.H.B.  
9 juin - Claude Béal

TRIATHLON

Triathlon Moderne AS Diabétiques de l'Hérault  
22 juin - Grammont

MODÉLISME

Championnat de ligue modélisme  
23 juin - Bassin du Lez

PÉTANQUE

25ème anniversaire Amicale Boule Paillade  
23 juin  
Boulodrome Reyne

NATATION

24 heures de natation  
29 - 30 juin  
Centre Nautique La Paillade

CLAQUETTES

Bravo à Joan Baïssus et à Eric Scialo, de l'Association "Claquettes en vogue" pour leur 2ème et 3ème prix d'improvisation aux 3èmes Rencontres Internationales de danse à claquettes de Bourg-la-Reine. Tous les amateurs de ce sport, pourront retrouver les lauréats lors du spectacle organisé le 15 juin au Théâtre Jean Vilar. Infos : Claquettes en Vogue (Tél. 67 83 72 48)



CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ÉTÉ INDIVIDUELS ET RELAIS

1ÈRE JOURNÉE : 4 JUILLET

1ère réunion : 9h30  
100 M Nage libre séries  
200 M Brasse séries  
200 M Dos séries  
800/1500 Nage libre au temps Classement

2ème réunion : 17h00  
100 M Nage libre Finales  
200 M Brasse Finales  
200 M Dos Finales  
800/1500 Nage libre Série A  
4x200 Nage libre Classement au temps (Dames et Messieurs)

2ÈME JOURNÉE : 5 JUILLET

3ème réunion : 10h00  
200 M Nage libre Séries  
200 M Papillon Séries  
100 M Brasse Séries  
400 4 Nages Séries

4ème réunion : 17h00  
200 M Nage Libre Finales  
200 M Papillon Finales  
100 M Brasse Finales  
400 4 Nages Finales  
4 x 100 M Nage libre au temps (Dames et Messieurs) Classement

3ÈME JOURNÉE : 6 JUILLET

5ème réunion : 9h30  
50 M Nage libre Séries  
100 M Dos Séries  
100 M Papillon Séries  
200 4 Nages Séries  
400 Nage libre Séries

6ème réunion : 16h00  
50 M Nage libre Finales  
100 M Dos Finales  
100 M Papillon Finales  
200 4 Nages Finales  
400 Nage libre Finales  
4 x 100 M 4 Nages au temps (Dames et Messieurs) Classement

Les nageuses et nageurs sélectionnés pour les jeux olympiques sont qualifiés directement en finales des épreuves pour lesquelles ils sont sélectionnés.



# Montpellier équipe ses quartiers



**11 mai 96 :**

La Société Héraultaise d'Economie Mixte de Construction, signe avec «La Faluche», sa première réalisation dans le quartier Port-Marianne/Richter. Un ensemble de 4 immeubles composés de 85 logements, du studio au 4 pièces, auxquels s'ajoutent 2 locaux professionnels.

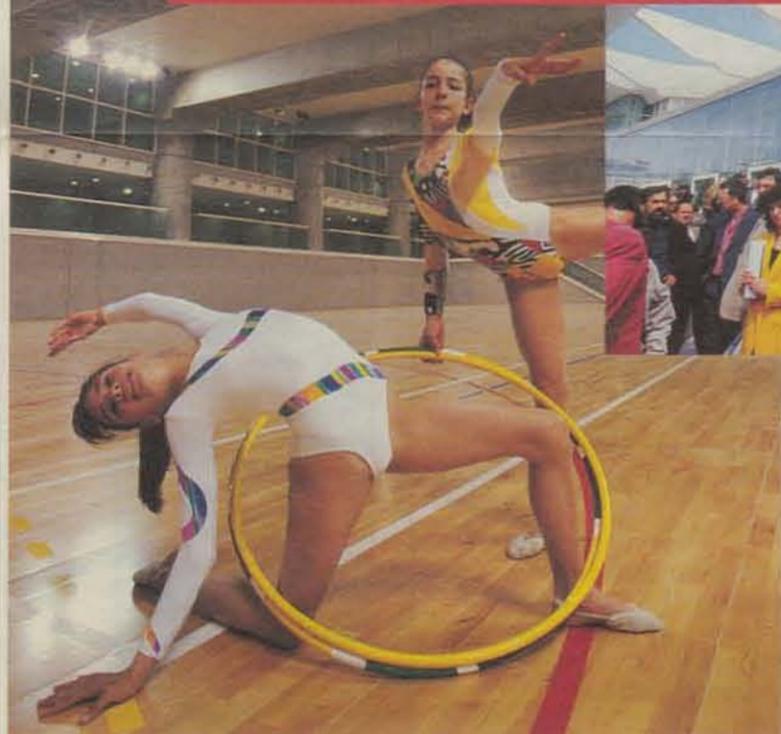
Coût de l'opération  
1ère tranche : 27,24 MF  
2ème tranche : 11,02 MF

## La Faluche

## Gymnase d'Olympie

**11 mai 96 :**

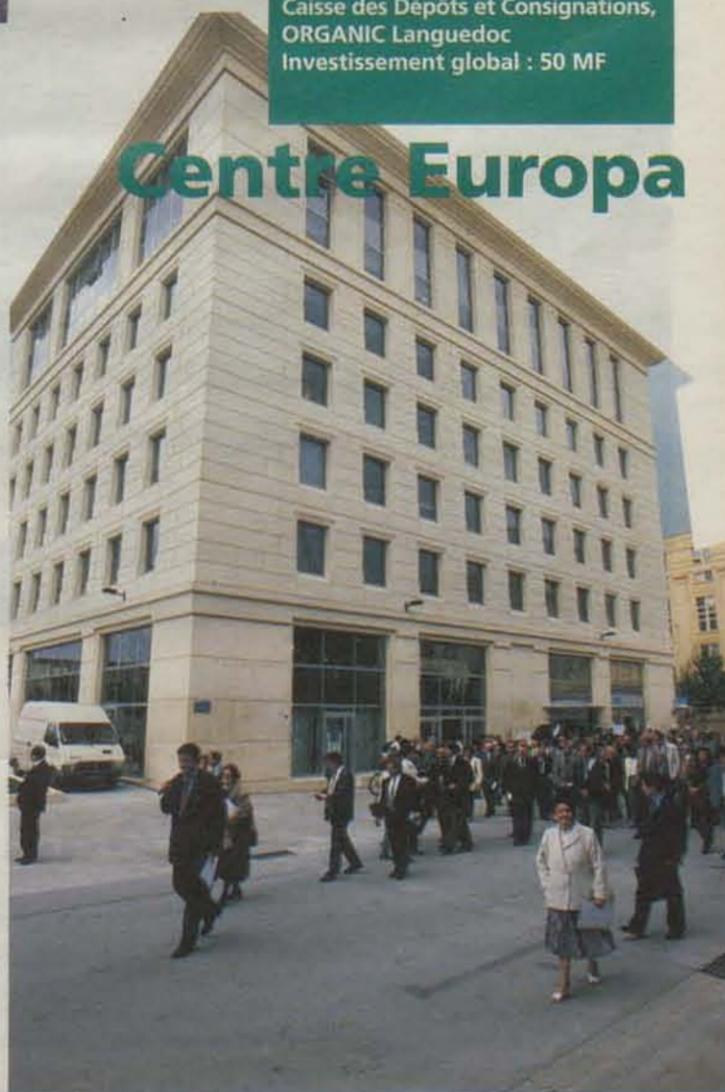
Situé sous le bassin de loisirs «Aphrodite» de la piscine olympique d'Antigone, le Gymnase d'Olympie est équipé d'une salle omnisports de 44 m x 24 m, ouverte à la pratique du basket, du volley, du handball, du badminton, du tennis, du tennis de table, de l'éducation physique et sportive pour les scolaires.



**6 mai 96 :**

Inauguration du Centre Europa, un immeuble de 7 étages, d'une superficie de 5700 m<sup>2</sup>, situé entre la piscine olympique d'Antigone et la future bibliothèque. Cette réalisation SERM, dessinée par Ricardo Bofill, accueille administration, sièges sociaux, services publics, organismes et établissements financiers : GIC Habitat et Finances, GMF Conseil, Direction Régionale de l'ANPE, Direction Régionale de la SCIC-AMO, Direction Régionale de la Caisse des Dépôts et Consignations, ORGANIC Languedoc  
Investissement global : 50 MF

## Centre Europa



## Square Abbé Coursindel

**30 avril 96 :**

Georges Frêche, Christophe Morales, Maire-Adjoint, délégué à l'Ecologie et Madame Suriray, présidente du Comité de Quartier, inaugurent les travaux de réhabilitation du square Abbé Coursindel : réalisation d'un rideau végétal côté route de Lodève, aménagement du plateau mixte de terre battue, remise en état des végétaux existants, etc...

Coût de l'opération :  
300.000 F



# Théâtre

**d**epuis le 15 avril, le Théâtre des Treize vents, Centre Dramatique National du Languedoc Roussillon-Montpellier, dirigé par Jacques Nichet, vit au rythme de sa prochaine création : "La tragédie du Roi Christophe" d'Aimé Césaire. Vingt cinq comédiens et autant d'intermittents du spectacle chargés des décors, des costumes, de la construction, de la peinture, ont rejoint l'équipe permanente pour préparer sur place un des grands événements culturels de l'été. Créée à Montpellier les 5 et 6 juillet prochain, Cour Jacques Coeur, "La Tragédie du Roi Christophe" est la 13ème création du Théâtre des Treize Vents. Avant son installation dans la Cour d'honneur du Palais des Papes pour le prochain Festival d'Avignon et une grande tournée nationale, les Montpelliérains pourront applaudir l'ultime mise en scène de Jacques Nichet, nommé par le Ministère à la tête du Centre Dramatique National de Toulouse. "La Tragédie du Roi Christophe" sera reprise à Montpellier, au cours de la saison 1997, du 6 au 12 mars.



© Photo Marc GIBET

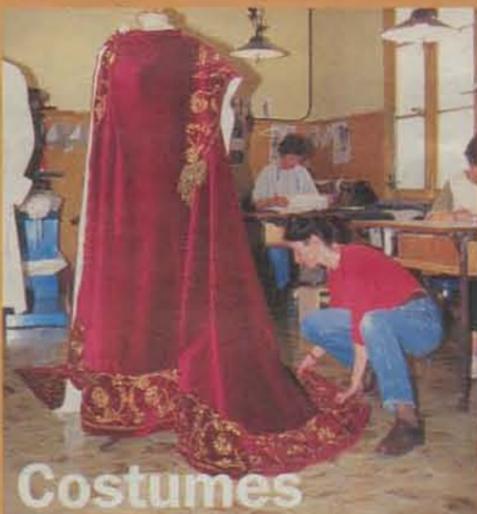
COUR JACQUES CŒUR • 5 ET 6 JUILLET : "LA TRAGÉDIE DU ROI CHRISTOPHE"



Jacques Nichet

### "Montpellier au cœur"

**t**rente à trente cinq costumes sont en cours de fabrication dans les ateliers du Centre Dramatique. Dessinés par André Sanchez et Cathou Verdier (qui avaient déjà travaillé sur "Alceste") les maquettes sont ensuite "interprétées" par l'équipe placée sous la direction d'un chef d'atelier : Nathalie Trouvé. La collaboration établie entre les créateurs et le metteur en scène a permis des évolutions autour des options de départ. Les nuances d'une couleur, la trame d'une étoffe, le physique d'un acteur, appellent certaines modifications. "Les maquettes sont parfois simplement suggestives. Une robe de bure pour un habit de prêtre. Des recherches historiques sont donc nécessaires". Livres, gravures, peintures d'époque permettront de restituer dans le détail ce que le costumier n'a fait qu'évoquer. La tenue de sacre du Roi Christophe est ainsi inspirée de celle de Napoléon, représentée sur la toile célèbre de David. Un vestiaire est également composé de pièces récupérées auprès de l'Opéra de Montpellier, de Lyon ou de Nice. Bottes et escarpins, chapeaux et plumes, sont fabriqués à l'extérieur. Ouvert à des stages de formation, l'atelier du Centre Dramatique ajoute ainsi un volet d'insertion professionnelle à ses activités de création.



Costumes

**j**acques Nichet termine avec "La Tragédie du Roi Christophe" son trajet à la tête du Théâtre des Treize Vents, Centre Dramatique National du Languedoc Roussillon-Montpellier. Un itinéraire qu'il a toujours mené le long des rives de la Méditerranée, à partir de Montpellier, une ville à laquelle le rattachent pour toujours ses origines familiales, et une des grandes étapes de son aventure théâtrale.

"Très souvent, Montpellier s'est trouvée à l'origine de mes projets. "La Savetière prodigieuse" ou "Marchands de caoutchouc" restituaient un peu de l'influence espagnole ou juive qui ont marqué notre cité. "Le Rêve de d'Alembert" mettait en scè-

ne un médecin montpelliérain en discussion avec Diderot. "Retour au Désert" éveillait aussi le souvenir des rapatriés qui ont si fortement contribué à l'expansion de la ville. "La Tragédie du Roi Christophe" n'échappe pas à la règle. Montpellier, depuis longtemps s'est ouverte au vent d'Afrique. Autour du pôle Agropolis, les étudiants découvrent une ville ouverte et accueillante. La pièce d'Aimé Césaire réunit une troupe de comédiens noirs venus de tous horizons. En résidence sur la ville, ils participent à des concerts, étalent présents sur la Comédie du Livre, s'associent de multiples manières à la vie de la cité. Un effort que nous avons essayé de mener à chacune de nos créations. Avec en plus la volonté, en présentant ici cette production en avant première, d'associer prioritairement les Montpelliérains à la reconnaissance nationale rendue à un auteur contemporain, Aimé Césaire, véritable Claudel en Martinique".



Décors

**l**e décor est un peu la "machine à jouer" du théâtre. Il doit refléter l'imagination débridée du créateur tout en s'adaptant aux contraintes techniques liées à la représentation : le déplacement des comédiens, les possibilités d'éclairage, la mobilité de ses structures (notamment lors des tournées). Pour "La Tragédie du Roi Christophe", le scénographe Pierre Heydorff a conçu son plateau comme une immense vague de bois. "J'aime le bois. Je l'avais déjà utilisé dans "Alceste". L'important ici était de travailler sur un décor réductible adaptable à l'espace de la Cour Jacques Coeur comme à celui de la cour d'honneur du Festival d'Avignon". Le texte d'Aimé Césaire, enchaînant scènes et lieux à une cadence cinématographique, fixait une autre exigence. Une trouvaille - dont nous laissons aux futurs spectateurs la surprise - permettra de dépasser cette difficulté tout en resituant l'action dans l'actualité des pays du Tiers-Monde. La présence d'une structure permanente au Centre Dramatique, réunissant tous les corps de métiers (peintres, éclairagistes, serruriers, menuisiers...) est un élément essentiel de la réussite de cette entreprise. Veillant au fonctionnement et à l'entretien du Théâtre tout au long de l'année, elle permet, en période de création, de répondre rapidement aux évolutions de la mise en scène. Elle représente aussi une source d'emplois importante et de formation aux différents métiers et techniques du théâtre.

### L'AUTEUR

Aimé Césaire est né en 1913 à Basse Pointe (Martinique). En 1934, il fonde la revue "L'étudiant Noir" avec Léon Gontrand Damas et Léopold Sédar Senghor. Elu maire de Fort-de-France en 1945, il publie plusieurs ouvrages : "Armes miraculeuses" (1946), "Soleil cou coupé" (1948), "Ferments" (1960), "La Tragédie du Roi Christophe" (1963). En 1995, il est réélu maire de Fort-de-France.

### LA PIÈCE

"La Tragédie du Roi Christophe" se déroule en Haïti, première république nègre du monde. Comme dans une tragédie d'Eschyle aux accents Claudéliens, elle conte la démesure d'un roi, ses efforts pour libérer son peuple et le remettre debout. Mais le personnage historique, mythique jusque dans sa grandeur, n'échappe pas aux pièges du pouvoir. Et la citadelle qu'il construit, à flanc de montagne, ouvre sur un gouffre, une insurrection, un suicide. La présence d'un chœur d'hommes dans une distribution composée entre les Antilles, Haïti, l'Afrique, Paris ou Bruxelles - mêle dans cette création la poésie et le chant, l'histoire et le mythe, le réel et le merveilleux.

### THEATRE DES TREIZE VENTS

Centre Dramatique National du Languedoc Roussillon Montpellier  
Domaine de Grammont  
Tél : 67 64 14 42

# Montpellier Danse 96

## Paroles de femmes

Prendre la parole, la donner, et la faire circuler : Montpellier Danse 96 sera un espace de circulation des gestes et des mots, ouvert pour parler de la danse mais aussi de questions soulevées par la pratique de cet art et qui aujourd'hui le débordent. Si la programmation fait cette année le choix de nouveaux risques, c'est que la création est le tympa du monde. Et le monde demande aujourd'hui à être entendu, plus fort, avec urgence. Les violences qui montent partout concernent avant tout les corps ; ceux des danseurs comme les nôtres, ceux des pays en guerre, ceux qui sont en deuil, ceux qui sont exposés à la violence, ceux que les intégrismes veulent anéantir. La parole, donc, parce qu'elle parle au monde comme le monde lui parle, et que nous sommes tous concernés par cela.

### Création, la mémoire au travail

Rencontres conçues et animées par Isabelle Ginot

- 17h30, Cour Pétrarque
- Jeudi 27 juin : Rencontre avec deux groupes insolites, Les carnets Bagouet et le Quatuor Albrecht Knust,
- Vendredi 28 juin : Des traditions séculaires à la création contemporaine, Elisabeth Petit et Cécile Proust, avec la participation d'Isabelle Launay historienne de la danse,
- Mercredi 3 juillet : La création et l'histoire, Karine Saporta

La danse contemporaine, qui longtemps a tenté, en France, d'échapper sa propre histoire, se laisse travailler par la mémoire. Pour certains danseurs et chorégraphes, la création et le devenir de leur art sont intimement liés à la prise en charge du travail de la mémoire. Echanges autour de leurs expériences particulières.

### Femmes Algériennes

Rencontres et projections conçues et animées par Leïla Tounsi et Michèle Driguez

- De 13h à 21h Centre Rabelais
- Lundi 24 juin : Algériennes citoyennes
- Mardi 25 juin : Dits de femmes, images de femmes, écrits de femmes
- Mercredi 26 juin : Identités féminines, rôles et représentations

Aujourd'hui, les yeux du monde sont braqués sur l'Algérie déchirée, sur des images de femmes bafouées, mutilées, violées, décapitées. Pourtant, là-bas, des femmes au quotidien marchent à visage découvert, travaillent, étudient, éduquent, s'emparent de la parole, écrivent, créent, imposent la vie. Quelques-unes, venues du pays ou de leur lieu d'exil, se retrouveront à Montpellier pour dire leurs combats, leurs espoirs et leurs défis.



"Algériennes 30 ans après" de Ahmed Lallef

### EXPOS

Paula Abbe Gantner  
5 au 28 juin  
Maison de Heidelberg  
(lun au vend de 11h à 18h  
entrée gratuite)

Festivals Concours de peinture de la Ville de Montpellier  
17 au 28 juin  
La promenade du Peyrou  
Hôtel de Ville  
Hall Marie de Montpellier  
(8h30 - 17h30)

Documenting Lifestyles  
Des photos pour la nuit  
17 juin au 31 août  
Montpellier Danse 96  
Fnac de Montpellier

Images de danse  
de Leo Hernandez  
21 juin au 5 juillet  
Montpellier Danse 96  
Théâtre de Grammont

Marie-Paule Rogier  
Prix Nisepo 1995  
Jusqu'au 22 juin  
Montpellier Photo-Visions  
Espace Photo Angle - Le Corum (mar au sam - 13h-19h)  
Hôtel de Yvernes (lun au ven - 9h30-12h/14h30-17h)

Le Chiapas  
A partir du 25 juin  
Prod. Imagen Latina  
Montpellier Photo-Visions  
Espace Photo Angle - Corum (mar au sam - 13h-19h)  
Hôtel de Yvernes (lun au ven - 9h30-12h/14h30-17h)

Regard de femmes sur le Monde  
28 juin au 6 juillet  
Montpellier Danse 96  
Maison pour Tous Marcel Pagnol

Anna Braus  
peintures sans frontières  
4 au 31 juillet  
Maison de Heidelberg  
(lun au vend - 11h-18h - entrée gratuite - vernissage le 4 à 18h30)

100 ans de Jeux Olympiques  
Atlanta 96  
A partir du 5 juillet  
Expo organisée en collaboration avec le Musée Olympique de Lausanne  
Carré Sainte-Anne  
(mar au dim - 13h - 19h)

### CONFERENCES

Cycle de conférences, par le Musée Fabre et l'asso. des Amis du Musée Fabre  
5, 12, 19, 20 juin  
"De la nature : paysages de Poussin à Coubert"  
Centre Rabelais - 19h

Leçon de chose : les poésies de B. Baucharenc  
Mercredi 19 juin  
Maison de l'Environnement  
(18h15 - entrée libre)

Paroles de Femmes  
Femmes algériennes  
24 et 26 juin  
Montpellier Danse 96  
Centre Rabelais (17h30 - entrée libre)

Dominique Bagouet, lectures de l'œuvre  
27 et 28 juin  
Montpellier Danse 96  
Le Corum - Salle Einstein  
(de 27 à 10h - le 28 à 11h)

Paroles de Femmes  
Création, la mémoire au travail  
27, 28 juin et 3 juillet  
Montpellier Danse 96  
Cour Pétrarque  
(17h30 - entrée libre)

La danse postmoderne américaine  
(année 60 et 70)  
Samedi 29 juin  
Montpellier Danse 96  
Le Corum - Salle Einstein  
(10h à 17h)

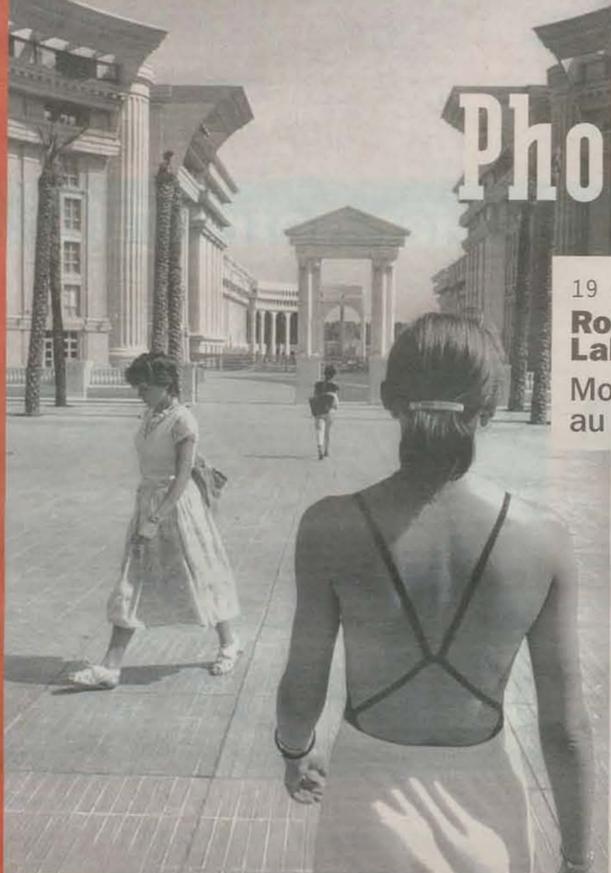
Paroles de Femmes  
Corps et paroles de femmes  
Ter, 4 et 5 juillet  
Montpellier Danse 96  
Maison Pour Tous Marcel Pagnol  
(18h - entrée libre)

Paroles de Femmes  
A la rencontre d'Oum Kalsoum  
Mardi 2 juillet  
Montpellier Danse 96  
Le Corum - Salle Einstein  
(17h30 - entrée libre)

Les œuvres présentées au Festival par René Koenig  
Jeudi 4 juillet  
Festival de Radio France et Montpellier  
Le Corum - Salle Einstein  
(11h - entrée libre)

# Photo

## 19 JUIN - 20 JUILLET Roland Laboye s'expose Montpellier au doigt et à l'œil



© Photo Roland LABOYE

C'est à la Galerie J.P.F. que Roland Laboye expose une sélection de ses images récentes et classiques provenant d'un long travail de représentation de l'homme dans le paysage urbain. Directeur de Montpellier Photo Vision et de la Galerie Angie, Roland Laboye rappelle par ces instantanés où la vie se glisse au gré d'espaces visuels fantastiques, qu'il fut lauréat du prestigieux prix Nisepo et qu'il demeure un artiste à l'égal des plus grands. Son exposition allie humour, poésie et réalisme, et impose Montpellier comme un vaste terrain de jeux et de vagabondages.

Galerie J.P.F.  
10, Rue Ste Anne  
Tél : 67 60 57 55

### Biennale des Jeunes Créateurs

La ville de Montpellier participe à la 8ème édition de la Biennale des Jeunes Créateurs de l'Europe et de la Méditerranée. Ce concours est ouvert dans les disciplines suivantes :

- Arts plastiques
- Bande dessinée
- Illustration
- Photographie
- Vidéo
- Design-Bijoux
- Danse

Les candidats doivent être âgés de 18 à 30 ans maximum (nés à partir du 1er janvier 1966) et domiciliés à Montpellier ou dans le District.

Pour les disciplines Danse et Design-Bijoux, la limite d'âge est repoussée à 35 ans maximum (nés à partir de 1er janvier 1961) sous certaines conditions. Les lauréats exposeront leurs travaux au Carré Sainte-Anne au printemps 1997, ainsi qu'à Turin (Italie) fin avril 1997, où ils seront invités à séjourner pendant 7 jours tous frais payés. Date limite de dépôt des candidatures : vendredi 14 juin 1996 à 16h30

RENSEIGNEMENTS, retrait et dépôt des dossiers :

Direction des Affaires Culturelles  
7, Bd Henri IV - 34000 Montpellier  
du lundi au vendredi  
de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30



### 11èmes Journées Culturelles Amérique Latine

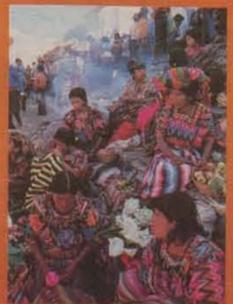
Le Collectif Solidarité Amérique Latine accueille du 3 au 15 juin 96 les 11èmes Journées Culturelles Amérique Latine.

- AU PROGRAMME :
- Conférences et débats (entrée libre)
  - Jeux et perspectives en Amérique Latine - 8 juin - Salle Rabelais à partir de 14h00
  - Hommes et Dieux : 12 juin - Faculté Paul Valéry - Amphitheâtre F à 20h30
  - Musique des Andes, espace et temps - 13 juin - Salle Rabelais à 20h30

Exposition Photo à l'Espace République (du 10 au 28 juin)

Festival de cinéma, en collaboration avec les cinémas Diagonal, la section d'Espagnol de la faculté des lettres Paul Valéry, la Salle Rabelais

Pena à la Salle des Rencontres de la Mairie de Montpellier, samedi 15 juin des 19h30. Tél : 67 60 41 99



© Photos Laure Lanusse

### CINEMA

Hommage à Jean-Pierre Meville  
11 au 14 juin  
Médiathèque F. Fellini - Salle J. Vigo  
(16h - entrée libre adhérents)

Oliver et Olivia, vidéo des enfants  
Mercredi 12 juin  
Médiathèque F. Fellini - Salle O. Welles  
(14h et 16h - entrée libre adhérents)

Jeanot l'entrepris, vidéo des enfants  
Samedi 15 juin  
Médiathèque F. Fellini - Salle O. Welles  
(14h et 16h - entrée libre adhérents)

Vidéo de création  
Samedi 15 juin  
Médiathèque F. Fellini - Salle J. Vigo  
(15h - entrée libre adhérents)

Hommage à Elio Hazan  
18 au 21 juin  
Médiathèque F. Fellini - Salle J. Vigo  
(16h et 18h - entrée libre adhérents)

Pail de Carotte, vidéo des enfants  
Mercredi 19 juin  
Médiathèque F. Fellini - Salle O. Welles  
(14h et 16h - entrée libre adhérents)

Les contes du chat perché  
vidéo des enfants  
Samedi 22 juin  
Médiathèque F. Fellini - Salle O. Welles  
(14h et 16h - entrée libre adhérents)

Histoires du gaulois, vidéo des enfants  
Mercredi 26 juin  
Médiathèque F. Fellini - Salle O. Welles  
(14h et 16h - entrée libre adhérents)

Cahituz n 2, vidéo des enfants  
Samedi 29 juin  
Médiathèque F. Fellini - Salle O. Welles  
(14h et 16h - entrée libre adhérents)

Murder and Murder, 1996  
Samedi 29 juin  
Yvonne Rainer  
Montpellier Danse 96  
Le Corum - Salle Einstein  
(17h30 - entrée libre)

The Man Who Erased Women  
Journey from Berlin  
1er et 2 juillet  
Yvonne Rainer  
Montpellier Danse 96  
Centre Rabelais  
(17h30 - entrée libre)

Vidéo des enfants  
Médiathèque F. Fellini - Salle O. Welles  
(14h et 16h - entrée libre adhérents - du lun au ven)

Quit d'images d'Orient, Oum Kalsoum  
Vendredi 5 juillet  
Cour des Ursulines  
(24h - entrée libre)

### MUSIQUE

Soirées musicales  
11, 13, 18, 20, 25 et 27 juin  
Asso. du Nouveau Ste Anne  
Place Sainte-Anne - 20h

Fête de la Musique  
Vendredi 21 juin  
- Gershwin - Tchaikovsky  
Orchestre Philharmonique  
Opéra Bastille - 21h  
- Concert d'orgue et Chorale Urbain V  
Cathédrale Saint-Pierre - 21h  
- Groupes présents dans tous les quartiers  
(Rens : 67 04 34 40)

El Atial  
Mercredi 26 juin  
Sopho chante Oum Kalsoum  
Montpellier Danse 96  
Cour des Ursulines - 22h30

Soirées musicales  
2, 4, 9 et 12 juillet  
Asso. du Nouveau Ste-Anne  
Place Sainte-Anne - 20h

Anta Paouri  
Zeha Va Ben chante Oum Kalsoum  
Vendredi 5 juillet  
Montpellier Danse 96  
Cour des Ursulines - 22h30

## ASSOCIATION ICONOSCOPE Ouverture sur la jeune création

Peu de lieux réservés à l'art contemporain permettent véritablement aux jeunes artistes de montrer leur travail, de réaliser leur première exposition. En dehors des structures "musées", souvent impressionnantes et de galeries professionnelles, à vocation marchande, le public montpelliérain a pourtant la chance de disposer, depuis le 5 juin, d'un nouvel espace de découverte et de rencontre, ouvert par l'Association Iconoscope.

"Nous voulions proposer un 'ailleurs' : un lieu ménageant des surprises, tant au niveau du spectateur que de l'artiste", confie Sylvie Guiraud, plasticienne, co-fondatrice de l'association, en 1993, aux côtés de Laurent Gardien, Patrick Sante et Paola di Prima. Jusqu'à l'ouverture de la galerie, les expositions d'Iconoscope, fréquentées par un public averti, se déroulaient dans un appartement dont quelques pièces avaient été aménagées à cet effet. Disposant de peu de moyens, l'association avait pourtant réussi à faire venir de Paris, d'Espagne ou d'ailleurs, de nombreux artistes, ravis de faire partager - à leur frais - une conception plus ouverte et moins "élitiste" de l'Art Contemporain. "Nous avons voulu, dans ce nouvel espace, recréer le cadre protégé et intime qui favorise l'échange et la communication, pour amener le grand public à accepter progressivement une autre forme de représentation que celle qu'il a l'habitude de voir".

Dores et déjà, des projections vidéos, programme de conférences, sont envisagés. Une belle initiative qui s'ouvre avec une exposition d'anciens élèves de l'Ecole des Beaux Arts de Montpellier : Sylvain Grout et Van Mazeas.

La double inconstance, de Morivoux  
Samedi 22 juin  
Médiathèque F. Fellini - Salle J. Vigo  
(15h - entrée libre adhérents)

La tragédie du roi Christophe, d'après Aimé Césaire  
5 et 6 juillet  
de Jacques Nichet  
Cour Jacques Coeur - 22h

Galerie Iconoscope  
9, rue du Pont de Lattes  
Tél : 67 64 96 52



Le Collectif Solidarité Amérique Latine accueille du 3 au 15 juin 96 les 11èmes Journées Culturelles Amérique Latine.



# Montpellier Danse 96

3-4 JUILLET - OPERA BERLIOZ

## L'Odyssée selon John Neumeier

**L'**Odyssée est une fresque fondatrice de notre littérature occidentale, inscrite depuis des siècles dans nos imaginaires. John Neumeier l'un des plus grands chorégraphes néoclassiques, directeur du Ballet de Hambourg depuis 1973, s'attaque au poème épique d'Homère qu'il créera en France à l'occasion de Montpellier Danse 96.

Sur un grand plateau, décor signé par Yannis Kokkos, des Dieux prennent nonchalamment du champagne en observant de haut les petits humains tordus par la main du destin.



Neumeier choisit chez Homère des images qui résonnent particulièrement avec notre temps. Il traque en Ulysse les traces laissées par la guerre, la dérive intérieure plus, peut-être que son héroïsme de surface.

Il en résulte un ballet aux couleurs lumineuses, à la poésie ensoleillée. Neumeier n'hésite pas à transgresser le vocabulaire académique au profit d'une gestuelle angulaire, cassante, magnifiquement servie par la virtuosité des danseurs de Hambourg. John Neumeier jette un pont subtil dans cette création, entre un texte mythique et des questions plus contemporaines de notre existence. Entre un passé fondateur et un avenir incertain, Neumeier fait le grand écart.

## Le Quatuor Albrecht Knust redécouvre la danse post-moderne américaine

**m**ontpellier Danse 96, qui aura lieu du 21 juin au 7 juillet prochain, accorde une place importante à la danse post-moderne américaine. Le Quatuor Albrecht Knust, dont les danseurs connaissent tous par ailleurs une carrière d'interprètes auprès de divers chorégraphes, s'est constitué autour du désir commun de se confronter à des trajectoires chorégraphiques qui sont fondatrices de la modernité en danse. Il nous propose une réinterprétation critique dynamique de pièces d'Yvonne Rainer et de Steve Paxton, pionniers de la danse post-moderne américaine.

Dans les années soixante et soixante-dix, à New-York, la danse moderne prit part à une remise en question générale des fondements de l'art. Le Judson dance Theater devint l'emblème d'une avant-garde où les techniques, les espaces de représentation, la notion même d'œuvre était questionnés par un groupe de plasticiens, danseurs, musiciens, devenant "performers" -ceux qui réalisent l'action- qui se projetaient dans des espaces urbains, la rue, les lofts... Happenings, performances, événements devinrent les vecteurs d'un art en quête de démocratie qui questionnait les conditions du regard et de la perception, et s'engageait, de façon radicale et directe, dans les luttes politiques -féminisme, antiracisme, luttes contre la guerre du Vietnam.

Ces expériences, qui ont nourri certains des plus grands artistes de notre temps (notamment Robert Rauschenberg, Robert Morris, Trisha Brown, Lucinda Childs, Yvonne Rainer, Steve Paxton...) sont pour la première fois restituées par le Quatuor Albrecht Knust, groupe de danseurs-notateurs attaché à revisiter certains moments de l'histoire de la danse moderne, à la fois pour les rendre à nouveau accessibles, et pour en offrir une lecture critique. "Satisfyin' Lover", de Steve Paxton, créé pour un nombre indéfini de non-danseurs, met à nu et rend lisible le processus élémentaire de la marche. "Continuous Project-altered Daily" (Fragments), reprend une pièce fondamentale d'Yvonne Rainer, où sont dévoilés et interrogés les procédés de la composition chorégraphique.

Ces danses éparpillées à travers la ville, surprenant leur public dans la rue, la bibliothèque municipale, le Corum, etc..., sont des moments d'expérience à vivre, autant pour les "performers" que pour les spectateurs.

Un projet tout-à-fait original est mis en place par le Quatuor Albrecht Knust et Montpellier Danse autour de "Satisfyin' Lover", pièce chorégraphiée par Steve Paxton en 1967. Ce projet concerne entre 40 et 80 personnes bénévoles, de préférence non-danseurs, de tous âges et d'apparences physiques très variées. L'action chorégraphique consiste en marches, acte quotidien par excellence, chaque personne accomplissant une trajectoire précise à partir d'un point de départ déterminé à l'avance.

### Performances :

**Dimanche 23 juin - 18h30 : Esplanade**  
**20h00 : Rue de la Loge**  
**Lundi 24 juin 16h00 : Klosque Bosc**  
**Mardi 25 juin 14h-16h : Bibliothèque Municipale Gutenberg**  
**Mercredi 26 juin 14h-16h30 : Bibliothèque Municipale Gutenberg**  
**18h : Klosque Bosc**  
**Judi 27 juin 9h45 : Corum, Hall niveau zéro**  
**14h-16h30 : Bibliothèque Municipale Gutenberg**  
**17h30 : Cour Pétrarque**  
**21h45 : Théâtre de Grammont**  
**24h : Place Jean Jaurès**

7 JUILLET 20H30  
 COUVENT DES URSULINES

## Brigitte Fontaine : la folle diva

**O**n ne sait pas tous très bien qui est Brigitte Fontaine. Normal, elle non plus. C'est une des très rares artistes à ne pas chercher à dire qui elle est ou non dans ses chansons, mais à ne chanter que des mots et des sons qui font la vie. Les mots, chez elle, tombent tous nus, tous crus : ce sont les trouble-fêtes d'une langue trop sage. La vie qu'ils prennent dans ses chansons est sauvageonne, intense, drôle, incontrôlable par quiconque et cependant ils s'incrustent, creusant en qui les rencontre, des trous profonds et délicieux comme des morsures d'amour... "Genre humain" est son onzième album : ce pourrait tout autant être son premier ! fou de liberté, d'audace, d'originalité nature comme quand elle chantait "Cet enfant que je t'avais fais" (et qu'elle prétendait avoir aussitôt oublié !) avec Higelin. Fou comme quand Jean-Claude Vannier la proclamait (sompoteusement) "Folle". Fou comme l'incessant voyage atmosphérique des mélodées d'Areski entre Afrique du Nord et Tibet sans oublier la foire du Trône. Fou comme "Comme à la radio", brûlot visionnaire écrit il y a plus de vingt ans et pourtant plus d'actualité aujourd'hui que jamais. Fou comme "Le Nougat"... Fou comme personne n'ose se dévoiler, mais là, Brigitte Fontaine a une excuse majeure : elle le fait exprès, ça l'amuse et c'est tellement fort que ça nous fait du bien !... Des douze titres de "Genre Humain", six ont été produits par Areski Belkacem et Ian Cortella ; quatre par Etienne Daho et Arnold Turboust : deux par Edith Fambuena et Jean-Louis Pierot (Les Valentins). Tous ont été enregistrés, arrangés, produits et chantés en 1995. Mais bizarrement, ce qui s'entend le plus, ce qui frappe le mieux, c'est comme un avant-goût d'après-demain : le rock a pris racine en France, non sans mal, et son petit frère le rap le suit à marche forcée. Mais c'est encore Brigitte Fontaine, leur mère Courage hilare, qui montre la voie : sous les masques moqueurs de "La Femme à Barbe", l'échappée belle d'un "Genre Humain" !...

Location Festival : 67 60 91 91



© Photo Alice Springs

### DANSE

Spectacle Danse, Cie ACDT  
 Vendredi 14 juin  
 Théâtre Iséon  
 (Rens 67 58 38 15)

Festival off de danse  
 24 juin au 2 juillet  
 Théâtre Iséon  
 (Rens 67 58 38 15)

Soirée toutes danses  
 Mardi 25 juin  
 L'Antirouille (21h - entrée libre)

Montpellier Vidéo Danse  
 25 au 29 juin  
 Montpellier Danse 96  
 Médiathèque F. Fallini -  
 Salle J. Vigo - 14h à 20h

### DANSE

#### Stages d'été

**JACKIE ET DENIS TAFFANEL**  
 du 19 au 30 août, agréé AFDAS  
 Lieu du stage :  
 Studio du Mas de Grille,  
 Maison de la Danse,  
 ZAC Mas de Grille  
 34430 Saint-Jean-de-Védas  
 Renseignements et inscriptions :  
 Cie Taffanel, 35 bis Av. d'Assas  
 34000 Montpellier  
 Tél : 67 41 26 19

**CENTRE CHORÉGRAPHIQUE**  
 Le stage de danse contemporaine  
 Master Classes 96, organisé par  
 le Centre Chorégraphique National  
 de Montpellier Languedoc-  
 Roussillon, du 29 juin au 8 juillet,  
 sera animé cette année par  
 Mathilde Monnier et Janet Panetta  
 Renseignements :  
 Centre Chorégraphique National  
 de Montpellier L.R.  
 Tél : 67 66 41 99



© Photos Albrecht Knust